

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LES SOURDS-MUETS

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Lequel d'entre vous lecteur ou lectrice n'a rencontré au moins une fois en sa vie, soit au milieu des rues bruyantes d'une ville, soit dans les champs d'une campagne solitaire, en voyage, sur le pont d'un steam-boat ou dans un wagon, un de ces êtres singuliers dont les gestes multipliés, brefs, rapides, l'extrême mobilité de physionomie et le silence, contrastent si étrangement avec le bruit des conversations et le fracas ordinaire que font les hommes et les choses.

On les découvre d'abord avec surprise, on suit leurs mouvements avec curiosité; et, peu à peu, en voyant leur bouche s'ouvrir, les lèvres trembloter sans qu'un son ne s'échappe, vous avez senti, n'est-ce pas, à cette vue, une sorte de commisération affectueuse, comme un attrait sympathique qui, malgré le plaisir mêlé de crainte qu'on éprouve toujours à s'approcher d'eux la première fois, vous entraîne et vous pousse?

Et si comprenant leur langage, vous daignez entrer en conversation, oh! alors, leur œil chargé d'effluves et leurs mains d'étincelles, vous témoignent mieux que la parole leur gratitude et leur joie. Car s'ils n'entendent point, s'ils ne parlent point, ils voient, ils sentent vivement surtout, et, par la chaleur communicative, l'espèce de rayonnement que dégagent leurs passes, la transmission de leurs idées semble emprunter au magnétisme quelque chose de son mystère et de ses secrets.

Eh bien! ces personnes étranges qui remplacent la parole par les signes, expriment les pensées, les sentiments, non au moyen des sons, mais à l'aide des gestes, ce sont les sourds-muets.

Ils ont, on peut le dire, la langue au bout des doigts, et leur volubilité manuelle défierait celle de dix avocats ou de cent bonnes commères.

Qui n'en a vu parler ainsi souvent, et n'a suivi avec curiosité les diverses phases de leur conversation?

Quelle classe plus digne d'intérêt que ces déshérités de la parole!

Un grand nombre de personnes s'imaginent que leur infirmité provient d'un vice de conformation du larynx ou de la langue.

Ces cas existent, il est vrai, mais sont rares et purement accidentels. La surditité congéniale résulte presque toujours de la surditité. S'ils ne parlent pas, c'est qu'ils n'entendent point; de sorte que si

l'on pouvait dire: plus de sourds! l'on dirait aussitôt plus de muets!

La mimique naturelle, réglée, définie, ayant son alphabet, rédigée en formules, a mis ces infortunés en communication avec leurs semblables et supplée aux organes qui manquent.

Bien que cela nous paraisse aujourd'hui facile, tant l'habitude de voir les choses émousse les sensations et leur enlève la meilleure part, parler sans voix, c'est comme qui dirait peindre sans couleur. Et cependant le fait existe, et chaque jour des milliers d'individus exposent, parlent, discutent à l'aide de traits aussi fugitifs que les sons et qu'une étude de quelques jours suffit à rendre parfaitement intelligibles.

Autrefois on considérait la surditité comme une sorte de malédiction, et les malheureux qui s'en trouvaient atteints, vivaient dans un isolement, un abandon qu'aggravaient encore les croyances superstitieuses et les préjugés du temps.

Aujourd'hui, Dieu merci, grâce au dévouement, aux travaux, aux sacrifices de toutes sortes de deux apôtres, dont l'humanité s'honore, l'abbé de l'Épée,* et de son successeur, l'abbé Sicard, ces infortunés, jadis séparés de la société, trainant dans l'abandon et le mépris une vie misérable, en sont devenus des membres utiles et parfois distingués. Les arts, les sciences comptent parmi eux des célébrités, et une foule de professions des sujets de talent et de mérite.

C'est la lecture douloureuse du premier rapport de l'Institution Catholique des Sourds-Muets de la Province de Québec, qui nous amène à traiter ce sujet.

Et cela en vaut la peine. Disons-le tout d'abord, quelle que soit la surprise que notre aveu doive causer, ce document est toute une révélation, une attristante découverte.

Nous avions pensé et le public sans doute pensait de même, que la surditité était une affection fort rare ici, à l'état d'exception dans le pays. Au lieu de cela le rapport constate dans la province de Québec un chiffre relativement considérable de sourds-muets.

Comment expliquer, qu'en un climat comme le nôtre, au sein d'une population aussi vigoureuse, ces infortunés se comptent par milliers?

M. Azais, le philosophe, auteur du système des compensations, nous répondrait que c'est sans doute pour faire équilibre

* La ville de Versailles a élevé une statue à l'abbé de l'Épée.

au grand nombre d'avocats que nous possédons. Mais l'explication, pour être originale, ne nous satisferait nullement.

La neige et les basses températures exerceraient-elles une influence particulière sur cette affection? L'exemple de la Suisse semblerait admettre cette hypothèse, puisque dans le tableau que nous empruntons à la brochure du dévoué directeur de l'Institution de Montréal, c'est la seule contrée qui prime la Province de Québec dans le chiffre proportionnel des sourds-muets.

Le Bas-Canada a 1 sourd-muet sur 731 habitants, et la Suisse 1 sur 503.

Voici ce tableau assez instructif d'ailleurs:

Espagne et Portugal	1 Sourd-Muet sur	1585
Toscane	1	2171
Sardaigne	1	767
France	1	1960
Suisse	1	503
Autriche	1	1580
Prusse	1	1341
Belgique	1	2324
Angleterre	1	1640
Ecosse	1	1851
Irlande	1	1176
Etats-Unis	1	2085
Ontario	1	1148
Québec	1	731

Constatacion non moins singulière, les tribus sauvages dont les individus sont, au dire des voyageurs, naturellement silencieux, taciturnes même, ont rarement chez elles un sourd-muet, tandis que chez les noirs affranchis, fort loquaces d'ordinaire, on les compte dans la proportion d'un sur quarante-sept.

Explique qui pourra ces apparentes contradictions.

Ce qui nous touche plus encore que l'infirmité de ces malheureux, c'est l'indifférence, pour ne pas dire plus, avec laquelle le gouvernement traite ici une classe si digne d'intérêt à tous égards.

Partout en Europe, aux Etats-Unis, et en beaucoup des républiques de l'Amérique du Sud, l'Etat a pris sous sa direction, placé sous son contrôle, les institutions destinées à l'éducation des sourds-muets. Ce sont là des établissements d'utilité publique, où, grâce à la sollicitude, aux soins de professeurs dévoués, ces déshérités puisent avec les bienfaits d'une instruction générale, la connaissance d'arts et de métiers qui en font des citoyens utiles. A leur sortie, par leur travail, leur bonne conduite, ils contribuent ensuite au progrès commun et restituent à la communauté, en bons exemples, en œuvres de

tout genre, les sacrifices que celle-ci a faits pour les élever.

Ainsi la France compte soixante institutions de sourds-muets; l'Angleterre vingt et les Etats-Unis trente-huit.

Nous en avons une dans la Province de Québec, et pour les 315 sujets qui la fréquentent, le gouvernement donne la somme dérisoire de \$4,480 par année; c'est-à-dire \$20.69 par tête. Avec cela, il faut nourrir, loger, chauffer les pensionnaires, payer les professeurs, l'intérêt des sommes empruntées pour les constructions, etc., etc.

En voyant l'insuffisance de la somme prélevée sur le budget provincial, pour une œuvre de cette importance, on ne sait trop s'il faut rire ou pleurer: l'on se demande avec stupeur comment pas une voix ne s'est élevée pour dénoncer une situation aussi déplorable.

Que l'on compare ce que dépensent les Etats-Unis et la Province d'Ontario pour les sourds-muets, avec ce que nous donnons dans la Province de Québec, et l'on verra.

Lisez ce rapprochement qui figure dans le rapport:

« Aux Etats-Unis, 4,310 sourds-muets fréquentant l'école coûtent \$1,693,186, soit \$391.94 par année pour chacun; les frais d'éducation imposent à la population une taxe de 5 centims par tête. Cette somme est votée par les différents Etats.

« A Ontario, 140 sourds-muets recevant l'éducation coûtent, abstraction faite des pensions payées par les particuliers, \$24,200 par an, à la province, soit \$173.29, par an, pour chacun. Ces frais imposent une taxe de 1½ centin par tête, sans compter les frais de construction qui se sont élevés à plus de \$100,000 depuis la fondation de l'Institution de Belleville, en 1869.

« La Législature d'Ontario vient de voter \$32,000 pour le soutien de ses sourds-muets pauvres pendant l'année courante.

« A Québec (rapport de 1873) 315 sourds-muets fréquentant l'école coûtent \$4,480 par année, à la Province, soit \$20.69 chacun et imposent à la population une taxe de moins de ½ centin par tête. Cette somme est répartie comme suit:

Institution Catholique
(garçons) 75 élèves \$1,500—\$20 par tête.
(filles) 120 élèves \$1,980—\$16.50 " "

Institution Protestante
(garçons et filles) 20 élèves \$1,000—\$50.00.

D'après ce tableau les Etats-Unis font 18 fois et Ontario 8 fois autant que la Province de Québec.

Nos sourds-muets seraient-ils par hasard d'une autre nature que les leurs?

Le relevé statistique du rapport accuse, pour le Bas-Canada, un total de 1629 sourds-muets, 863 garçons et 766 filles. Défalquant de ce nombre les filles et les garçons qui fréquentent les écoles, il resterait donc 1146 sourds-muets ne recevant aucune éducation.

L'auteur du rapport, en présence de ce chiffre, s'écrie :

« 1,146 sourds-muets isolés, abandonnés de leurs semblables et nuisibles à la société, ne connaissant pas même leur Créateur, ne sachant ni d'où ils viennent ni où ils vont, sans crainte des châtimens comme sans espoir d'une vie meilleure. N'y a-t-il pas là quelque chose qui attriste le cœur, et de nature à exciter la pitié? »

Les sentiments de charité et de philanthropie sont certainement fort respectables, mais, ici, en face d'une pareille incurie, d'un impardonnable oubli, la sentimentabilité généreuse n'a que faire, il faut s'adresser à l'opinion, et obtenir par sa force et son crédit ce que l'habileté et les soins du gouvernement antérieur à la la confédération avaient résolu.

Il paraît qu'une somme de \$40,000 se trouve mentionnée dans la 2ème partie du statut de la session de 1858, page 657, mais que cette allocation n'a jamais été donnée.

Lorsque l'on songe aux difficultés surmontées, aux efforts, aux sacrifices accomplis dans la fondation de l'institut des sourds-muets actuellement à Montréal, et dont le Rév. M. Bélanger nous raconte l'humble début à Québec, en 1831, puis les embarras financiers, le transport de l'Institution à St. Hyacinthe, enfin son établissement définitif à Montréal, on ne saurait trop louer l'esprit de charité, d'abnégation qui a inspiré et soutenu le courage de Mgr. Prince, de M. MacDonald, l'abbé Lagorce, l'évêque de Montréal et autres bienfaiteurs de l'établissement.

Le rapport nous informe des sommes reçues durant l'année qui vient de finir.

« Nous n'avons reçu, dit-il, que \$2,738 des élèves. Ce qui forme la pension de 22 : laissant 32 élèves et les 8 instituteurs vivre sur le faible octroi du gouvernement, le travail des religieux et des élèves, \$84 de constitut et \$200 de cadeau annuel de la Banque d'Epargne.»

Plus loin, M. Bélanger, l'estimable directeur, à qui l'on ne contestera point l'expérience du sujet, dit : « Le sourd-muet non instruit est un homme sans lumière et par suite presque toujours dangereux à la société.»

Et cette autre révélation non moins cruelle : « Pour la première fois depuis vingt ans que je suis avec les sourds-muets, nous avons reçu, le 22 décembre, la visite de l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique.»

On croit rêver en lisant de pareils faits.

Depuis de longues années la charité publique a fait son œuvre, il est temps que notre Législature s'occupe sérieusement de changer un tel état de choses ; il y va de l'honneur de tous ses membres et de la réputation du gouvernement à l'étranger.

Si l'on venait nous annoncer qu'entre Montréal et Québec, par exemple, près de deux mille personnes, errent sans abri, sans gîte et sans couvert, exposées à toutes les rigueurs de la température, hésiterait-on un seul instant à voter un crédit pour les secourir ? Nous le pensons pas.

Eh bien ! deux mille sourds-muets qui restent privés de toute éducation, vivant d'une sorte d'existence purement animale, sans carrière, sans avenir, exposés à toutes les tentations de leurs instincts, méritent-ils moins que les premiers ? N'est-ce point un devoir de l'Etat de prévenir la misère et les crimes qu'engendre un tel abandon ? N'a-t-il pas charge d'âmes, et n'est-il point le tuteur d'office de ces interdits de la

nature auxquels l'éducation rendra leurs droits et leur dignité ?

Nous pensons que ce simple récit suffira, et que si beaucoup de membres de notre Législature ont été jusqu'ici muets sur ce chapitre, le Parlement, lui, ne sera point sourd à notre supplique.

A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

Les réglemens relatifs à l'admission des candidats dans le service civil de la Province, réglemens que nous publions ci-dessous, sont certainement un progrès sur le système qui a prévalu jusqu'à ce jour. Le service civil ne doit pas être considéré, ainsi qu'on l'a fait, comme la récompense exclusive de services politiques, ou comme des faveurs accordées pour tels ou tels motifs, mais comme une carrière des plus honorables et dans laquelle le citoyen autant que l'homme lui-même, consacre ses talents, son expérience et son zèle à son pays. Les diverses branches que comporte chaque ministère exigent, outre une instruction générale indispensable, des connaissances spéciales nécessaires, dont le gouvernement et le public bénéficient.

Pour compléter cette nouvelle mesure, ne serait-il point juste, en élevant progressivement le niveau de l'examen des candidats à la première classe, d'établir dans le service une sorte de hiérarchie de mérite, de manière à ce que les promotions s'effectuent dans chaque département par ordre de mérite, de capacités reconnues, justifiées, et à mérite égal, par rang d'ancienneté ?

N'est-ce point une anomalie de voir arriver tout à coup à la tête d'un bureau, et passant par-dessus des employés anciens, consciencieux, rompus à la besogne, initiés à tous les détails de leur ministère, un inconnu qui ignore jusqu'à l'a b c des devoirs de sa nouvelle charge.

Ne peut-on, hélas ! trop souvent appliquer en matière de nominations administratives ce mot du *Figaro*, de Beaumarchais, à propos d'une place : il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint.

REGLEMENTS CONCERNANT L'EXAMEN DES ASPIRANTS AU SERVICE CIVIL

I

Demandes d'admission à l'examen et certificats.

1. L'aspirant au service civil devra faire parvenir au bureau du service civil une demande d'admission à l'examen, écrite de sa propre main, mentionnant son âge, le lieu de sa naissance, celui de sa résidence, depuis quand il réside dans la province de Québec, et la nature de ses occupations antérieures, déclarant qu'il désire entrer dans le service civil et indiquant, s'il le juge à propos, la branche du service pour laquelle il croit avoir le plus d'aptitude.

2. L'aspirant devra joindre à sa demande des certificats satisfaisants, quant à son âge, à sa santé et à son caractère.

3. Aucun aspirant ne sera admis à l'examen, avant l'âge de dix-sept ans.

4. Tout aspirant, pour prouver qu'il a l'âge voulu, devra produire un extrait des registres de la paroisse où il a été baptisé, et dans le cas où, pour des raisons qu'il devra expliquer à la satisfaction du bureau, il lui serait impossible de le faire, il devra fournir la meilleure preuve possible par les certificats de personnes dignes de foi, à la satisfaction du bureau.

5. Le certificat de santé devra être signé par un médecin exerçant, et porter une date qui ne remonte pas au-delà d'un mois, avant la présentation de la demande.

6. Le certificat de moralité n'empêchera pas le bureau de prendre ou d'obtenir au besoin tous les renseignements nécessaires sur la moralité du candidat et d'agir en conséquence.

7. L'aspirant qui aura déjà été employé dans le service public devra indiquer dans quel département et combien de temps il a été ainsi employé.

8. L'aspirant devra être recommandé, par au moins deux personnes, chefs de maison, qui devront, chacune, répondre par écrit aux questions posées dans la formule et signer ces réponses qui seront transmises avec la demande d'admission. Lorsque l'aspirant aura été antérieurement dans l'emploi de particuliers, de maisons de commerce ou de compagnies, ou dans quelque bureau ou administration, tel particulier ou quelqu'un de la part de telle

maison, compagnie, bureau ou administration, devra être un des signataires de la recommandation, et, dans le cas où cette condition ne serait point remplie, l'aspirant devra expliquer pour quelles raisons.

9. Si l'aspirant est sorti de l'école ou d'un collège ou maison d'éducation, dans l'année qui précède sa demande d'admission, le directeur ou l'un des professeurs ou instituteurs de l'école ou institution qu'il a fréquentée en dernier lieu, devra signer les réponses aux questions de la formule ; si cette condition n'est point remplie l'aspirant devra expliquer pour quelles raisons.

10. Les cinq articles précédents ne s'appliqueront point aux employés actuels.

11. On pourra se procurer des formules en s'adressant au secrétaire du bureau.

12. L'aspirant devra transmettre sa demande et ses certificats avant le troisième mercredi du mois où ils seront examinés, et le secrétaire lui donnera avis des objections s'il y en a.

II

Examens et Certificats

13. L'examen se fera partie oralement et partie par écrit.

14. Le temps donné pour répondre à toute question mise par écrit sera indiqué au bas d'icelle.

15. Les certificats se diviseront en deux classes ; ceux de première classe donneront droit à tous les emplois du service civil, à l'exception de celui de teneur de livres, si l'aspirant n'a point subi un examen satisfaisant sur cette matière ; les certificats de seconde classe ne donneront droit qu'à être employé comme copiste et aussi comme teneur de livres, si l'aspirant a subi un examen satisfaisant sur cette matière.

16. Pour le certificat de seconde classe l'aspirant devra :

1. Faire preuve d'une bonne écriture ;
2. Ecrire correctement à la dictée en français ou en anglais ;
3. Copier correctement dans ces deux langues ;
4. Subir un examen, avec succès, sur l'arithmétique, jusqu'à la règle de trois inclusivement. Il pourra aussi, s'il le désire, subir un examen sur la tenue des livres.

17. Pour le certificat de première classe, l'aspirant devra, en sus de ce qui est requis pour le certificat de seconde classe :

1. Traduire, par écrit, de l'anglais en français et du français en anglais ;
2. Ecrire à la dictée dans les deux langues ;
3. Transcrire et analyser des documents dans les deux langues ;
4. Subir un examen satisfaisant sur les matières suivantes : 1. L'arithmétique, dans toutes ses branches ; 2. La géographie ; 3. L'histoire d'Angleterre, l'histoire du Canada et les éléments de l'histoire générale. Il pourra aussi, s'il le désire, subir un examen sur la tenue des livres.

18. Les employés actuels seront exemptés de l'examen sur le No. un de l'article précédent, et ne seront tenus, pour les numéros deux et trois, qu'à l'examen dans l'une ou dans l'autre langue.

19. L'aspirant au diplôme de première classe pourra, s'il le désire, subir un examen plus étendu ; mais, dans ce cas, il devra dans sa demande d'admission mentionner les autres matières sur lesquelles il devra être interrogé, et le bureau décidera s'il peut convenablement être interrogé sur ces matières, et il lui en sera donné avis en même temps que de la décision du bureau sur ses certificats.

20. Le certificat d'examen devra contenir au dos une liste de toutes les matières sur lesquelles l'examen aura été subi, avec le No. 1 ou le No. 2, vis-à-vis chacune d'elles ; le numéro 1 indiquant que l'examen sur cette matière a donné un résultat excellent ; le No. 2 indiquant seulement un résultat satisfaisant.

Si le No. 1 a été obtenu sur les deux tiers des matières d'examen, il sera fait mention dans le corps du certificat que l'examen a été subi « avec distinction ; » et dans les certificats de première classe, si, en sus de cette condition, l'aspirant a subi d'une manière satisfaisante l'examen sur une ou plusieurs matières facultatives, il sera dit que l'examen a été subi « avec grande distinction. »

21. Il sera publié, tous les trois mois, sous la signature du Secrétaire de la Province, dans la *Gazette Officielle*, dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Journal of Education*, une liste des aspirants qui auront obtenu des certificats aux trois dernières séances, indiquant exactement la classe et la nature du certificat.

A

Je certifie par ces présentes que j'ai, ce jour, examiné M. _____ et que je le trouve exempt de défauts ou de maladies physiques ou mentales qui pourraient l'empêcher de remplir convenablement les fonctions d'employé dans le service civil.

(Signature,)

(Adresse,)

(Date.)

B

Exposé concernant M. _____ aspirant au service civil de la Province de Québec.

1. Etes-vous parent de l'aspirant, si vous l'êtes, veuillez dire à quel degré ?
2. Connaissez-vous l'aspirant ?
3. En quelle circonstance l'avez-vous connu ?
4. Depuis combien de temps le connaissez-vous ?
5. Est-il strictement honnête, sobre et laborieux ?
6. Que connaissez-vous de son éducation et de ses capacités ?
7. En autant que vous pouvez en juger, son caractère est-il de nature à le rendre propre à un emploi public ?

(Signature,)

(Adresse,)

(Date.)

Les deux bills dont nous extrayons ce qui suit, ayant subi l'épreuve de leur deuxième lecture, nous croyons devoir informer le public de leur objet et des principaux privilèges accordés aux concessionnaires :

« Ainsi le dit George Benson Hall, de Québec, est autorisé à ériger une chaussée en travers de la rivière Chaudière, au confluent de la dite rivière avec le fleuve Saint-Laurent, et placer des piliers, des estacades flottantes stationnaires et autres fermetures et choses propres à attacher dans la dite rivière, en nombre suffisant et assez forts pour assurer une protection certaine à tous billots et autres bois qui pourront être faits et descendus sur la dite rivière ; et les dits ouvrages seront construits et placés à la satisfaction et avec l'approbation de l'honorable commissaire des travaux publics. »

Voici maintenant le tarif des taux que M. George Benson Hall pourra exiger, durant une période de trente ans, à compter de la passation de l'acte, des personnes qui feront usage des dits ouvrages, savoir :

Pour chaque billot de pin de 12 à 16 pieds, 4 centins par billot.

Pour chaque billot d'épinette de 12 à 16 pieds, 3 centins par billot.

Pour chaque billot de pruche de 12 à 16 pieds, 3 centins par billot.

Pour chaque pièce d'épinette rouge, 3 centins par pièce.

Pour chaque 100 perches de cèdre, 1 piastre par 100 perches.

Pour chaque corde de bois de chauffage, 10 centins par corde.

Pour chaque billot d'épinette, pour combustible, 1 centin par billot.

Même concession accordée à M. Charles Côté, pour construire des piliers et des estacades flottantes sur la rivière Bécancour, depuis le haut de l'île nommée « l'île à Hart, » en descendant, jusque vis-à-vis la ligne sud de la propriété de M. A. McDonald, sur la branche sud-ouest, et jusqu'à la grange de Pierre Deshaies, sur la branche nord-est, nommée « Petit Chenal. »

Voici maintenant le tarif des taux que le titulaire pourra percevoir durant les vingt ans, à partir de la passation de l'acte, savoir :

Pour chaque billot de pin de 12 à 16 pieds, 2 centins par billot.

Pour chaque billot d'épinette blanche de 12 à 16 pieds, 2 centins par billot.

Pour chaque billot de pruche de 12 à 16 pieds, 2 centins par billot.

Pour chaque 100 perches de cèdre, 1 piastre par 100 perches.

Pour chaque billot de cèdre, 1 centin par billot.

Pour chaque corde de bois de chauffage, 10 centins par corde.

Pour épinette rouge en billot, pour combustible, ½ centin par longueur.

Nous détachons de la *Gazette Officielle* de Québec cet avertissement aux conseils municipaux dont la teneur date du 12 avril 1872 :

« Il sera du devoir du Secrétaire-Tresorier de chaque municipalité de conserver en liasse les numéros de la *Gazette Officielle* qui lui sont adressés et d'en donner communication à demande aux électeurs municipaux de la localité. »

PENSEES

Repentir.—L'escompte du remords.

La jalousie est l'art de se venger sur autrui de tout le mal qu'on se fait à soi-même.

Lequel vaut le mieux, de laisser le peuple dans l'ignorance ou de le mener jusqu'à l'erreur ?

Peu de choses vous affectent quand peu de choses vous étonnent.

Le malheur est qu'on n'est jamais préparé qu'à ce qui n'arrive pas.

Pour vous assurer les choses et vous assurer les gens, ayez l'air de n'y pas tenir.

LA LEÇON DE LECTURE

C'est au moment de la grande chaleur du dehors, que la maman appelle Paul, il arrive bien lentement, jetant un coup d'œil sur le régiment qu'il était en train de conduire à la bataille. La grande pièce est à demi-obscur; Madame est plongée dans un fauteuil bien profond, tenant en main un livre qu'elle ne regarde guère; Monsieur est à l'aise, étendu sur une chaise de jonc de laquelle il crie à Paul de se dépêcher; le piano est ouvert et, en passant, le gamin pose sa petite main sur les touches qui éclatent en un accord discordant; les mouches volent et bourdonnent; et d'une fenêtre dont le store n'est pas tout à fait clos, un grand rayon de lumière oblique tombe jusque sur le tapis sombre. Toto, court vêtu, à plat-ventre dans un coin, se parle à voix basse: — « ça c'est les sauvages! — ça c'est les Français. »

—Allons, Paul, un peu vite.

—Oui maman.

Et il arrive enfin, s'accoude sur le genou maternel, soupire, et lève ses yeux limpides vers le visage qui le regarde si tendrement.

—Allons, du courage!

On ouvre l'alphabet: les lettres noires ont un air sinistre, se découpant sur la page blanche; Paul contemple un instant avec un sérieux profond toutes ces figures fantastiques; puis, au lieu de commencer, concentre toutes ses facultés sur le rayon de lumière. . . .

Il remue.

—Quoi, mon chéri. Toto?

—Voici le soleil.

—Voyons, n'y fais pas attention, commence P. A.

—Papa, nous irons à la ferme?

—Si tu lis bien, oui. Toto, tais-toi.

—Je ne lis pas, moi, crie Toto.

—Ah! mais si, répond le papa inexorable!

—C'était hier dimanche! et M. Toto convaincu de la force de cet argument, se replonge avec une nouvelle ardeur dans la distribution des forces de son armée.

Pendant ce temps, Paul bien doucement, en s'arrêtant pour changer son pied de place, pour s'accouder différemment, pour chasser une mouche qui le gêne, est arrivé à épeler sans trop d'encombre une ligne entière; la maman est très-recueillie, et indique du crayon la marche à suivre.

Le petit Albert ne sait pas lire, hasarde Paul, comme intermède.

—C'est un gros ignorant, ah!

—Oui, si tu ne lis pas mieux, tu vas lui ressembler.

Paul reste calme sous cette menace, et reprend avec le même zèle attiédi.

—On trouve de si jolies histoires dans les livres, essaie la maman, en guise d'encouragement.

—Puisque vous m'en racontez.

—Celles des livres sont bien plus intéressantes.

—Plus belles que le petit Poucet?

—Voyons, F. U.

—Les sauvages ont gagné! s'écrie M. Toto.

—Vas-tu te taire! tu empêches ton frère de lire.

—Non, c'est pas les sauvages, c'est les Français, reprend sur un diapason aussi aigu Paul profondément humilié.

—Pas du tout.

—Si.

—Petit père, il dit que ce sont les sauvages.

—Ah ça! Paul, veux-tu lire, et toi Toto, tâche de rester tranquille! . . . Le papa a pris sa mine austère, le silence se fait, et un soupir serait perceptible tant il devient complet. Paul ne regarde plus que l'alphabet, il étouffe une envie de pleurer.

Toto est anéanti et reste étendu sur le tapis attendant les événements.

—Très-bien, mon chéri, c'est ça, fait la maman de sa douce voix, et encourageant du regard son petit écolier.

—Papa, Paul lit très-bien.

—Tant mieux.

—Mais, nous irons à la ferme, proteste Paul.

—Je te le promets. Le papa a souri, Toto l'a vu et se remet à batailler; Monsieur et Madame échangent un regard qui va ensuite se reposer sur les deux têtes chéries.

—Est-ce que ma petite sœur saura lire? demanda Toto, pour qui le problème de savoir lire a pris des proportions infinies.

—On lui apprendra, quand elle sera grande comme toi. . .

—Elle va venir bientôt la petite sœur?

—Tu la verras, range tes soldats; c'est à toi maintenant.

Paul a fini; il fait un bond jusqu'à son père qui l'exhauise sur ses genoux; le bambin tire gentiment les moustaches du pauvre homme, qui ne prend sa voix sévère qu'avec tant de peine, et qui est si heureux de jouer, de rire, de se rouler à terre avec ses deux robustes gaillards.

L'entretien commence entre le père et le fils; mais, soudain, un grand cri les fait retourner. . . Toto est méchant:

—Je veux pas lire!

—Monsieur!

—Je suis fatigué, ça m'ennuie.

—Allons, mon petit Toto, pour maman!

—Non!

—Prends garde, Toto, je vais venir.

Et déjà Paul est posé à terre: Toto n'a pas peur, il fronce les sourcils, serre ses poings:

—Ça m'ennuie!

La maman est craintive: punir, faire pleurer ces chers petits yeux limpides, voir les sanglots soulever la petite poitrine opprimée! Que ne préfère-t-elle à cela?

Elle se penche et parle à l'oreille du petit révolté.

Il a fourré un doigt dans sa bouche, retient une larme, il la regarde du coin de l'œil:

Il hésite, et puis, enfin. . .

—Bien sûr.

—Oui, bien sûr.

Le papa, sans en avoir l'air, a suivi le dialogue avec anxiété; il n'aime pas à punir, mais pourtant il sait qu'il est la justice.

Toto se dirige vers lui, encore un peu boudeur et ému, la mère le pousse en avant.

—Je veux lire, papa!

—Quel bon garçon! Viens que je t'embrasse. Où est le petit garçon qui criait tout à l'heure?

—Parti!

—Il ne reviendra plus jamais?

—Jamais! le policeman l'a emporté.

Toto éclate de rire à sa propre plaisanterie, et Paul l'embrasse de bonheur.

—Rien qu'une ligne, maman, fait Toto en retournant près d'elle.

—C'est convenu!

Une ligne! mais quelle est difficile! quelle peine! quels tâtonnements! quelles hésitations! quels étonnements! et surtout que de distractions! Ce qu'il faut de ruse, de tact, de patience pour captiver quelques instants ces légers esprits qui courent toujours à l'aventure. Une fleur, un rayon, une ombre, le bruit d'une porte, d'un pas, l'aboiement d'un chien. . . et la petite imagination a pris son vol! De là revenir à l'austère complication qui veut que *b a* se prononce *ba*, quels efforts ne faut-il pas?

La maman aide, souffle, soutient, prononce des lèvres, et quand, après mille peines, la syllabe est dite à peu près, elle en appelle au juge plus sévère pour le faire

s'extasier! Toto surtout est émerveillé de lui-même après chaque succès.

—C'est bien, hein! maman? interroge-t-il et de la même haleine.—C'est assez!

—C'est assez pour aujourd'hui, fait le papa, mais demain tu liras un quart d'heure.

Demain! qu'importe à Toto; il a bien le temps de penser à demain: il sent seulement qu'il est libre, il bondit de joie.

—On ne dit rien à maman?

En un instant, ils sont pendus à son cou, l'étouffant de leurs caresses, la serrant à la suffoquer, la décoiffant de la façon la plus déplorable.

—C'est ma maman, fait Paul.

—C'est la mienne aussi, glapit Toto en repoussant le bras de son frère.

—Vous êtes, tous les deux, mes trésors; mais lâchez-moi, vous faites mal à maman.

Paul desserre sa prise aussitôt. Toto est moins délicat et ne comprend pas que ce ne soit pas très-agréable d'être suffoqué par ses caresses.

Enfin la maman se dégage, se relève, répare le désordre que les petits hommes ont mis à sa coiffure et les contemple avec orgueil.

—Nous allons jouer, maintenant.

—Oui.

On leur ouvre la porte, et les voilà partis le cœur plein d'éclats de rire; on les entend encore chanter, et le bruit de leurs voix qui s'appellent et se querellent. . .

ECHOS DE PARTOUT

Le télégraphe nous apportait dernièrement la nouvelle de plusieurs succès remportés par les troupes Hollandaises sur les Atchinois, peuplade belliqueuse de l'Ile de Sumatra. On sait que la Hollande réprime aujourd'hui la révolte de ces tribus insoumises et cherche à établir son autorité, son influence, dans cette partie du pays.

A propos de cette guerre et de cette contrée lointaine, voici ce qu'un jeune soldat, qui jouit d'une pension de 500 francs du gouvernement Hollandais, en raison de sa blessure reçue dans une escarmouche, rapporte sur les indigènes:

« Les Atchinois sont très-nombreux et doués d'un grand courage. A l'arme blanche, ils ne reculent jamais, sont extrêmement agiles et fort redoutables. En revanche, leurs armes à feu sont détestables et ils ne savent pas s'en servir. Ils ont un fusil d'un calibre énorme, ressemblant au tromblon, et dans lequel ils mettent des pierres, des clous, de la ferraille; le tout mélangé avec la poudre. De plus le tir est toujours trop élevé et impuissant à petite distance.

Les Hollandais sont armés du fusil Beaumont que notre compatriote, qui a expérimenté l'un et l'autre, trouve préférable au chassepot.

Les Belges sont très-nombreux là-bas. Il y en a même qui se livrent au commerce et l'un d'entre eux a construit un grand hôtel.

Les blessés sont parfaitement traités: deux ou trois sortes de viande à chaque repas, du vin, des cigares à volonté. Rien sous ce rapport ne laisse à désirer. Le blessé dont nous parlons a été soigné par un médecin et ne peut que se louer des soins dont il a été l'objet.

Depuis la prise du Kraton, la domination Hollandaise paraît bien établie de ce côté; néanmoins, la lutte sera sans doute encore longue avant d'obtenir la soumission complète de ces populations belliqueuses. »

On écrit du canton du Valais que de mémoire d'homme on n'a vu dans les hautes vallées de pareilles accumulations de neige. C'est seulement maintenant qu'arrivent de divers côtés des nouvelles de la situation, qu'on peut s'en faire une idée générale. C'est naturellement dans les localités élevées qu'il y en a le plus. Ainsi, on mande de l'hôtel de l'Eggishorn, que le gardien utilise régulièrement une des fenêtres du quatrième étage comme porte de maison. Dans mainte commune de la montagne, la neige atteint dix pieds et plus de hauteur. Elle est encore trop tendre pour que l'on puisse marcher sans enfoncer profondément. Avec un tel état de choses, les provisions se consomment et finiront par manquer. La pénurie de sel pour le bétail et le manque d'eau se font déjà vivement sentir dans plus d'une commune. Le gibier de toute sorte, chassé des hauteurs, se réfugie jusque dans les villages, où ils deviennent une proie trop facile des chasseurs et des braconniers.

On écrit de Fribourg que depuis plusieurs années le froid n'a été aussi vif et l'abondance

de neige aussi grande. Le thermomètre est descendu à 18° Réaumur.

Ces jours derniers, sur la montagne du Droit, près de Saint-Imier, le toit d'une maison s'est effondré sous le poids de la neige.

Le gouvernement russe vient de faire une série d'expériences concernant l'usage de la lumière électrique sur les chemins de fer.

On place à l'avant de la locomotive, une lumière électrique qui prend sa source dans une batterie de quarante-huit éléments, et par cet appareil, chaque objet sur la voie est vu distinctement dans un rayon de 1,300 pieds.

On lit dans le *Sun*, de New-York:

« On entend souvent dire que les Américains sont une race dégénérée et ne peuvent être comparés, sous le rapport de la perfection physique, aux Européens en général et aux Anglais en particulier. Mais les faits qui ressortent de statistiques dignes de foi semblent prouver le contraire. Dans ses investigations sur les statistiques militaires et anthropologiques des soldats américains, M. Gould, membre de la *United States Sanitary Commission*, prouve que les hommes de la plus haute taille venaient du Michigan, de l'Illinois et du Wisconsin, d'abord, puis de la Nouvelle-Angleterre, de l'Etat de New-York et du New-Jersey; les moins grands étaient originaires de l'Ecosse, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Sous le rapport du poids, les hommes du Kentucky et du Tennessee étaient les plus lourds; la moyenne de leur poids était de 150 livres, tandis que celle des hommes venus d'Angleterre, d'Ecosse, de France et de Belgique variait de 138 à 139 livres. La proportion entre le poids et la taille s'établissait comme suit: hommes de l'Ohio et des autres Etats de l'Ouest, 2 livres 185 de poids par pouce de taille; de la Nouvelle-Angleterre 2 livres 121; de l'Angleterre et de l'Ecosse, 2 livres 118; de l'Allemagne, 2 livres 168. »

Blondin, le célèbre acrobate, dont les prouesses sur la corde raide aux chutes du Niagara ont fait, il y a une quinzaine d'années, une si vive sensation aux Etats-Unis, vient d'arriver à Melbourne, après avoir eu beaucoup de succès à Brisbane et à Sydney.

Bien qu'il ne soit plus de la première jeunesse, Blondin est toujours un gaillard solide, doué d'une légèreté et d'une force extraordinaires. Il est actuellement en train de faire construire une enceinte afin d'empêcher qu'on le voie travailler du dehors. Le spectacle est nouveau ici et ne peut manquer d'attirer beaucoup de monde.

UNE LANGUE SANS PAROLES

(Suite et fin)

Les lais des ménestrels, leurs récits de guerre, les complaintes des pèlerins ont été l'origine de nos romances actuelles et de nos pièces fugitives.

Et le peuple, le serf, le vaincu! Est-il, lui, privé de toute mélodie? Est-il si misérable qu'aucun chant ne vienne adoucir sa peine? Est-il tombé si bas que son langage encore informe, suffise à l'expression de ses regrets comme de ses désirs?

Non: lui, il a la chanson, rarement gaie, le plus souvent plaintive, pleine de satire et de raillerie et menaçant la vengeance; parfois désolée et sans espérance, puis se relevant par le sarcasme. Il a tant souffert, qu'il a perdu le don des larmes et qu'il en est à rire de sa propre misère. Oh! ne méprisez pas les chants de l'esclave au moyen-âge! Empruntant au chant religieux, puis aux mélodies des Trouvères, il se formera pour lui-même un genre distinct, plus énergique, plus accentué, et nous montrera que la chanson populaire tient une bien grande place dans l'épopée humaine.

Ainsi nous sommes arrivés à la création de deux genres de chant: le chant religieux ou sévère, le chant mondain ou idéal. Mais jusqu'ici nous ne nous sommes occupés que de la composition du chant. L'homme chantait comme l'oiseau; et comme les règles ne précèdent jamais la pratique, les principes de composition et d'harmonie ne survinrent que longtemps après la mélodie.

Ici, je dois entrer dans quelques détails techniques, et faire en peu de mots l'histoire des développements de la musique. Ces détails arides, peut-être, ne manquent pourtant point d'intérêt.

Pour écrire le chant, on employa d'abord des lettres pour représenter les sons ; or, la difficulté, lorsque le chant parcourait plus d'un octave, était considérable. Aussi au XIe siècle, Guy d'Arezzo, que l'on peut considérer comme le créateur de la musique actuelle, substitua aux lettres les points (notation actuelle) et établit l'usage des clefs et des portées.

Mais déjà et depuis longtemps, l'orgue avait été introduit dans les églises ; la facilité qu'il offrait, même alors dans son enfance, d'émettre plusieurs sons à la fois, fit remarquer que parmi les diverses unions de sons, il s'en trouvait d'agréables à l'oreille : ainsi commençaient les premières tentatives d'accords ou d'harmonie.

Si le chant religieux ne contenait que des notes égales, il n'en était point de même du chant mondain, qui demanda que son mouvement fut régularisé ; et l'emploi de l'orgue, comme accompagnement, nécessita bientôt l'emploi de la mesure ou du rythme moderne.

Enfin, au XVIIe siècle, après de longues discussions dans toutes les écoles de musique, les règles de l'harmonie furent fixées. Tous les éléments constitutifs de la musique moderne : tonalité, mesure, science des accords, harmonie, tout était fixé ; déjà le monde musical était riche ; la musique religieuse avait ses oratorios, la musique mondaine ses cantates, l'Italie ses canzoni, l'Espagne ses boléros, la France ses romances.

Que manquait-il encore ? Un génie, pour réunir en faisceau tous ces éléments épars et pour les fondre tous dans un chef-d'œuvre où chacun put concourir au succès.

Gluck parut ; il fit jouer, en 1764, son Orfeo, chef-d'œuvre de mélodie et d'harmonie ; de cette époque date l'origine de notre école dramatique actuelle.

Bientôt les progrès de la musique instrumentale firent introduire dans l'accompagnement les richesses de la Symphonie. Haydn, Mozart, Chérubini, l'utilisèrent dans leurs œuvres, et les maîtres qui les ont suivis ont dû leurs plus grands succès à l'alliance de ces forces si diverses, mais si bien combinées.

Nous voici à l'époque actuelle :—quatorze siècles de luttes, de guerres, d'efforts, se sont écoulés entre le chant des Carrières de Rome et la dernière œuvre de Rossini. Que d'éléments sont venus se combiner au creuset de l'histoire pour amener l'art musical où il est aujourd'hui !

Le mélange des races, les réactions variées de civilisations différentes, les influences de langues et de climats, les retours vers le passé, comme les aspirations vers l'avenir : tout a concouru à donner à l'art musical ses règles présentes et ses tentatives, sans enlever néanmoins aux différents peuples l'originalité de leur mélodie.

Des trois écoles qui se partagent le monde de l'art : L'école Italienne, par son passé, a droit au 1er rang ; elle brille par la grâce et l'expression. L'école Allemande, si profonde dans sa science harmonique, si belle dans ses chœurs et ses symphonies, n'a rien à envier aux autres écoles. Enfin l'école Française, en raison de la versatilité du caractère national, s'est fait un nom dans tous les genres : la Romance, la Chanson, l'Opéra-Comique, sont éminemment français. Dans la musique dramatique, là est la vraie gloire de l'école Française. La mélodie nationale appliquée, à des poèmes bien conçus et bien écrits, a donné naissance au drame lyrique. Ajoutez-y ce sentiment des convenances dramatiques, ce fini complet de tous les détails et de tous les accessoires, et vous reconnaîtrez que la représentation de l'Opéra, d'un compositeur de l'école Française, est un des plus beaux exposés de l'état actuel de l'art musical.

Aimons donc la musique ! quelle plus douce compagne ! quel plus discret confident ! Elle a des pleurs pour nos souffrances, comme elle a des rires pour nos joies. Elle a des consolations pour nos espérances déçues comme elle a des horizons sans bornes pour nos jours d'abattement. Ne nions point son pouvoir.

Transportons-nous à l'une de ces solennités musicales où les œuvres des grands maîtres sont interprétées par le talent le plus éclairé, par les voix les plus accomplies, ou rien de ce qui peut charmer ou l'oreille et la vue n'a été négligé. La salle est comble ; les loges sont remplies d'auditeurs et de spectatrices, parées de ces étoffes soyeuses, dont les plis gracieux prêtent un charme nouveau à leur grâce naturelle. L'éclat des parures ajoute encore aux mille détails des toilettes élégantes.

Tout-à-coup le silence se fait, un frisson parcourt la salle entière. Pourquoi ces poitrines oppressées ? Ces yeux humides ? C'est le souffle du génie qui les pénètre. Elles se sentent prises dans une étreinte magique, à laquelle rien ne peut les arracher. Elles sont victimes de cette force immortelle et mystérieuse qui sommeille quelquefois, cachée au plus profond de l'âme humaine, se réveille et vibre tout-à-coup, à certains contacts de l'art et du génie, comme la harpe éolienne aux caresses de la brise.

L. RICHER.

Les Etrences du bonhomme Hiver à la Ville de Paris

Le matin il faisait un temps superbe. Mieux vaudrait essayer de calculer les cailloux des plages océaniques, que le chiffre des promeneurs qui se pressaient sur les boulevards.

Les enfants y gambadaient, en poussant des cris de joie, et en se montrant les uns aux autres les bébés, les meubles, les montres en chrysole, que leurs parents ou amis venaient de leur acheter.

La plupart des gens qui composaient la foule dinaient en ville.

Et après avoir admiré les boutiques foraines des boulevards, ils sont entrés ailleurs que chez eux, comptant qu'une nuit froide, mais azurée et pure, suivrait un jour sans nuage.

Cruel désappointement ! A l'heure où finissent les banquets, il dégelait ! Il tombait une bruine glacée, qui se coagulait sur les habillements des hommes et des dames.

C'est le jour de l'année où l'on revêt les plus belles toilettes, les coiffures les plus recherchées.

L'ordonnance en a été à jamais détruite.

Que de désastres ! et comment les réparer ?

On faisait, après le siège, venir des départements les provisions qui nous manquaient. Nous allons être obligés de demander à nos villes manufacturières le satin, la soie, le velours, le drap gâté par cet étrange cataclysme.

Jamais, de mémoire d'homme, un 1er janvier n'avait fini ainsi.

Deux cent mille personnes au moins sortaient des spectacles, des fêtes intimes, des soirées, des salles de concert.

Non-seulement elles ont reçu le givre glacé sur le corps, mais encore il a métamorphosé en lac glacé les pavés, l'asphalte, le macadam.

Un cri universel s'est élevé : des voitures ! des voitures !

Mais il n'y en avait pas.

Les premiers fiacres mis en réquisition ont consenti à se mettre en route, moyennant une rétribution de 10 francs pour une course de la valeur normale de 1 fr. 50.

Mais bientôt, ils ont renoncé à tout voyage. Un des derniers, à notre connaissance, est parti du boulevard de Strasbourg no. 10, et n'a pu arriver à Saint-Thomas-du-Roule, en une heure et demie.

Prix : 12 francs.

Les cochers effarés ont pris le parti de déteiler, et de planter leurs voitures au beau milieu de la voie publique.

Ils ont dételé leurs chevaux ; mais, sur les pentes d'un sol accidenté, le danger était si grand, que les automédonnés détronés étendaient sous les pieds de leurs malheureuses bêtes, des couvertures qu'il fallait déplacer presque à chaque pas.

Presque tous les promeneurs nocturnes ont été condamnés à retourner chez eux à pied.

C'était le jour de l'année où l'on a le plus besoin de voitures, et elles étaient en grève ! Aussi que de difficultés !

Les plus avisés suivaient, comme un enterrement, les sillons tracés sur le verglas par les derniers véhicules qui avaient pu rouler.

Les autres piétons titubaient sur les trottoirs, à l'instar des acrobates sur la corde. S'ils étaient plusieurs ensemble, et que l'un vint à se jeter les quatre fers en l'air, la chute était accueillie par des éclats de rire homérique ; mais bientôt toute la bande était par terre : on ne riait plus, car des accidents graves étaient à redouter. Les postes de la pointe Saint-Eustache, de la rue Aubry-le-Boucher, de la rue Bréda, etc., ont reçu de trop nombreux blessés.

On ne signale que trop de bras et de jambes cassés.

Pour éviter les accidents, des attardés prenaient le parti de marcher à quatre pattes ou d'envelopper leurs souliers avec des serviettes.

Des dames retiraient leurs bottines, et cheminaient vaillamment, les pieds chaussés de bas seulement.

Que de rhumes, de fluxions, de bronchites, le bulletin de la santé publique aura à enregistrer !

Les plus prudents de l'immense foule des retardataires ont eu recours à une combinaison ingénieuse, mais qui n'est point sans péril.

Ils avaient dîné en ville ; ils y ont couché.

Un grand nombre de ceux qui étaient dans les rues à l'heure où le verglas s'est mis à tomber et à les clouer sur place, ont dû chercher un refuge dans les hôtels les plus proches, dont les lanternes indicatrices attiraient les malheureux piétons comme des nuées d'insectes.

Certaines maisons de refuge ont eu ce soir-là un regain de visiteurs inaccoutumés.

Ne va-t-il pas résulter de cet incident imprévu, des soupçons, des accusations, des querelles de ménage, des dissensions intestines, et bien d'autres choses encore.

NOS GRAVURES

Fait-il froid

L'hiver, au bord du lac, un jour de ces froids secs qu'on appelle une belle gelée. Alfred de Musset a raillé le mot : belle gelée, comme si l'on disait une belle maladie, un beau rhume. Et pourtant, oui, il y a de belles gelées, franches, saines, qui font entrer l'air vif dans les poumons et qui consolent de ces temps spongieux, gris, gras et lourds des faux hivers, des hivers humides et boueux.

Elles ont voulu respirer, en marchant lestement sur la terre durcie, ce grand air qui souffle à travers le bois dénudé. L'allee est déserte ; le lac gelé n'a point de patineurs. C'est le matin, sans doute. Ces parisiennes élégantes sentent la bise aiguë caresser leurs joues fraîches. L'une enfonce son nez un peu plus que rose dans la fourrure de son manchon, l'autre tient ses mains blotties dans le satin du sien. Moins frileuse, la mère tient par la main sa fillette vêtue de velours, guêtrée, les oreilles et le cou soigneusement capotonnés. Un ruisseau gelé attire l'enfant, qui voudrait mettre le pied sur cette glace. Là-bas, au loin, la voiture attend, et les chevaux piaffent tandis que le valet de pied se tient à son poste, debout à la portière, et que le cocher garde une digne et correcte attitude, le port noble et le fouet haut dressé comme un étendard.

Le tableau est joli. C'est bien là un coin de cette promenade parisienne, avec ses horizons fondus dans une brume argentée, ses arbres grêles, dont la forme s'estompe, indécise, sur ce léger brouillard d'un gris de perle des beaux jours d'hiver. Le sol est sec et doit être retentissant. Il semble qu'on entend le petit bruit mat des talons de ces bottines féminines frappant sur la terre gelée. Et ces femmes ! Qu'elles sont coquettes et charmantes avec leurs toilettes élégantes, leurs jupes de velours, leurs retroussis garnis de fourrures, ces paletots serrés à la taille, ces larges boucles et ces boutons scintillants. Depuis Louis XV, la Parisienne n'a jamais été habillée avec autant de goût qu'aujourd'hui. Cela est coquet et pour tant simple, ces modes qui donnent ainsi aux frileuses de M. de Nittis les silhouettes de femmes du XVIIIe siècle, battant gentiment la semelle au bord du Lac.

Comment M. J. de Nittis a-t-il saisi avec un tel bonheur et une telle prestesse le type même, l'allure de la Parisienne ? M. de Nittis est un peintre italien qui avait dé-

buté par nous montrer, dans de jolis tableaux minuscules, les routes poudreuses des environs de Naples, les horizons crayeux, aux ciels d'un bleu intense, aux ombres découpées nettement de l'Italie du Sud, les brûlants terrains des flancs du Vésuve. Puis, tout à coup, le Napolitain s'est fait Parisien. Après les paysages brûlants de son pays, il a jeté sur la toile ce coin de terre du bois et cet effet de gelée parisienne. *Fait-il froid !* Oui, certes, il fait froid. Elles sourient, malgré la bise. Elles frappent du pied. Elles se hâtent. Elles ne seront pas longtemps sans regagner leur voiture, — et qui sait ? M. de Nittis nous les montrera peut-être un jour, assises sous les orangers de Nice, regardant au loin la mer bleue et le ciel profond, et s'écriant, cette fois : *Fait-il chaud !*

(Illustration).

La Fontaine

Est-ce un mythe, un symbole que cette gravure, ou bien une réalité vivante ? L'un et l'autre sans doute.

Les peintres ainsi que les poètes de nos jours ont abandonné le culte des déesses et des nymphes bocagères ; les vieux attributs mythologiques sont démodés, et à l'urne penchante, à l'amphore classique, au front de la naïade couronnée de roseaux, nous préférons les choses concrètes de la vie de chaque jour.

Quoi de plus pur, de plus chaste, que cette belle jeune fille ! Et comme la sérénité de ce visage de vierge, l'attitude pudique de la pose, la convenance de ce costume dont l'ampleur découvre le cou et les bras tandis que les plis drapent les formes du corps qu'elles font ressortir, surpassent en poésie les conventions de l'école ?

A chaque époque d'ailleurs ses traditions. Si l'art est au fond, toujours identique à lui-même, ses procédés varient selon les lieux, selon les temps, et l'idéal n'a que faire du costume. Tout git dans l'expression et dans le sentiment qu'il traduit et fait naître.

Dans notre gravure, le cadre vaut presque le sujet, et les détails sont inséparables du tout.

Ce bocage épais, massif de verdure où chantaient mille oiseaux, où bourdonnent mille insectes, ces arbustes dont les fleurs épanouies aux premiers feux du jour, semblent se pencher au-dessus de la fontaine pour mieux aspirer la fraîcheur de l'eau limpide que verse le muse contracté d'une gueule de lion, sculpté dans la rosace d'une corniche détachée de quelque vieux temple de l'antiquité, ce décor n'est-il pas une trouvaille de l'artiste ?

Ce tambour de basque reposant sur le sol, entre un rameau de laurier et des fleurs arrachées, sont-ce les ornements ayant servi à quelque fête ou les atours d'une toilette matinale ? On l'ignore. Mais en tout cas, cette torsade de cheveux ceignant le front comme un diadème, les lignes délicates et fines du visage éclairé en pleine lumière, ce bras tendu, cette main recevant l'eau qui s'échappe et retombe dans le bassin en filets d'argent s'harmonisent dans un contraste charmant, et portent dans l'âme avec une émotion tranquille et sereine, nous ne savons quel sentiment de repos, de délicieux bien-être et de jeunesse.

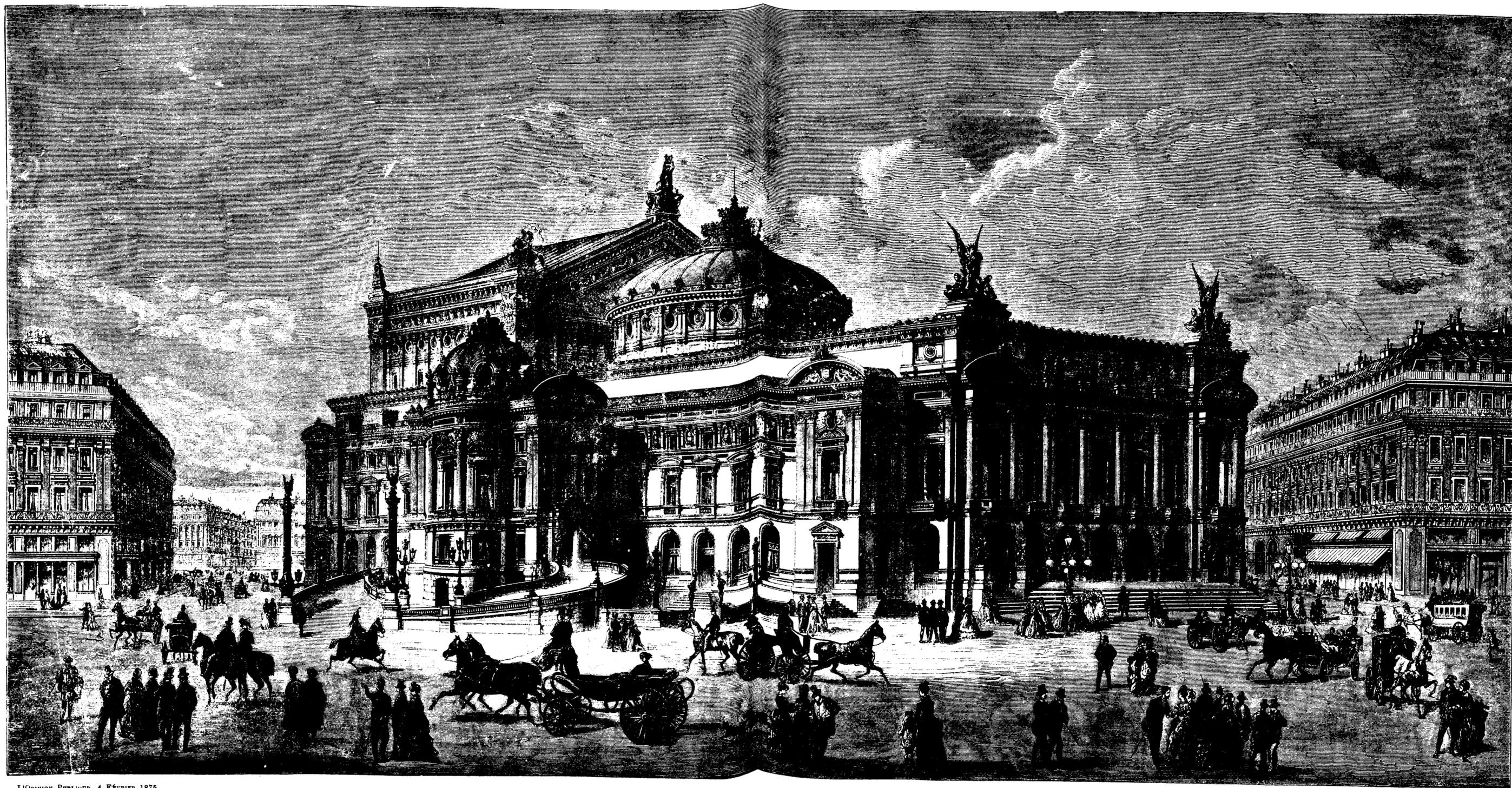
C'est la fontaine avec le doux bruit de l'onde qui s'épanche et la fraîcheur vivifiante qui s'exhale de ses eaux.

Cette jeune fille, n'est-ce pas la nymphe, l'âme extérieure visible, resplendissante de grâce, de beauté, de cette fontaine cachée sous les grands arbres d'un parc solitaire, dont on écoute de loin le doux bruit de l'onde qui s'épanche, et dont on va respirer à toute heure la vivifiante fraîcheur qui s'exhale de ses eaux ?

A. ACHINTE.



LA FONTAINE



L'OPINION PUBLIQUE, 4 FÉVRIER 1875



FAIT-IL FROID

LE NOUVEL OPERA

Nous avons cru devoir faire les honneurs de notre feuille au nouveau temple que la France vient d'inaugurer à la gloire de l'art musical.

L'Opéra de Paris, bien que fondation nationale, éminemment française, et remontant à 1669, s'est toujours flatté d'accueillir les maîtres, d'encourager le talent, et de consacrer les œuvres du génie quelle que fut leur origine.

Depuis Quinault et Lulli, Rameau et Campistron, jusqu'à Rossini et Meyerbeer, Scribe et Donizetti, la scène lyrique française a été comme le champ de bataille des diverses écoles dont les luttes ardentes et célèbres ont contribué au progrès de l'art. Depuis les Piccinistes et les Gluckistes jusqu'aux Wagneristes, cette large hospitalité, jointe au respect avec lequel le monde entier a reçu et reçoit encore les arrêts de son public, ont fait de l'Opéra non pas seulement un théâtre français, mais une scène universelle, où tous, compositeurs, musiciens et chanteurs viennent chercher célébrité, gloire et fortune.

Afin qu'on ne prenne point nos remarques pour l'exagération du patriotisme, nous empruntons à un témoin qui n'est pas suspect, le *Times*, de Londres, le paragraphe final d'un long article éditorial rendant compte de l'ouverture de l'Opéra.

Après avoir dit que cette inauguration a été le spectacle le plus attrayant que l'Europe pût offrir, et tel que Paris seul pouvait le donner, le journal termine ainsi :

« Le monde entier n'offre, pour ainsi dire, que des matériaux bruts, que transforme l'art français. L'Angleterre est une nation manufacturière, qui se borne à convertir les substances minérales et animales, en articles d'utilité publique ; mais c'est le don et le privilège de la France, de prendre à l'Europe les matières premières de l'intelligence et de l'imagination, pour leur donner une forme corporelle et tangible. Le nouvel Opéra est, sans aucun doute, un de ces triomphes artistiques de la France. »

Voici maintenant une partie de l'article que M. Alphonse Royer, un des anciens directeurs de l'Opéra, consacre à la description de ce palais merveilleux :

M. Charles Garnier, inconnu il y a peu d'années, grand architecte aujourd'hui, vient de doter Paris du plus beau monument qui ait jamais été consacré au théâtre dans les temps modernes.

Nul architecte n'a rencontré autant de difficultés. M. Garnier a dû lutter d'abord pendant sept mois, avec huit pompes à vapeur, contre l'inondation, pour atteindre les profondeurs où il voulait asseoir sur un triple lit de béton, de bitume et de ciment la cuve destinée aux dessous de la machinerie théâtrale. Il a dû établir un système de résistance à la pression des eaux sur des voûtes renversées. Cette cuve est aujourd'hui tellement étanche que depuis dix ans, elle n'a subi ni la moindre infiltration, ni même la moindre humidité. C'est de cette cuve que partent les mille réseaux des services de l'éclairage et du chauffage. L'appareil de chauffage se compose de treize calorifères, dont trois installés à l'eau chaude. L'ensemble de la surface bâtie, qui n'atteint pas 5,000 mètres aux plus grands théâtres de l'Italie, de l'Allemagne, de la Russie et de l'Amérique, dépasse à notre nouvel Opéra 11,237 mètres.

On a beaucoup critiqué, dans les premiers jours, la polychromie de la façade principale, dont les tons paraissaient durs et heurtés. Des plaisants l'ont même comparée à un plateau de noce, où l'angélique se marierait agréablement à la cerise et à la framboise. L'architecte a laissé dire, sachant que le temps viendrait fondre ces couleurs tranchées et produire cette teinte douce et

harmonieuse qui ne choque plus aujourd'hui les regards de personne.

La façade d'entrée s'annonce par huit groupes de statues. Les seize colonnes monolithes reliant les balcons de pierre de la galerie supérieure, les dix-huit autres colonnes en marbre fleur de pêcher qui les accompagnent, coiffées de leurs chapiteaux de bronze, l'attique bordé de masques dorés qui se développe au-dessus des œils-de-bœuf contenant des bustes, les groupes de M. Gumery, la coupole derrière laquelle apparaît le grand pignon de la scène, qui s'élève à 70 mètres de hauteur, flanqué des deux Pégases de M. Lequesne et couronné par l'Apollon porte-lyre de M. Millet, constituent un bel ensemble de façade, auquel on ne peut justement rien reprocher.

L'enceinte périmétrique du dehors est arrêtée de chaque côté par une élégante balustrade de pierre et de marbre bleu-turquin, ornée de vingt-deux statues-lampadaires en bronze et de huit colonnes rostrales, munies d'appareils d'éclairage. Les murs de ces façades latérales sont semés avec profusion de bustes de musiciens plus ou moins célèbres de tous les pays et de tous les temps. Dans cette apothéose de pierre, de bronze et de marbre, on compte trente-un grands hommes, parmi lesquels figurent vingt-neuf musiciens et deux poètes. Ces deux poètes sont Quinault et Scribe. Dans ce pêle-mêle, Adam coudoie Weber ; Cambert, contemporain de Lulli, est voisin de niche avec Rossini et Meyerbeer ; le charmant Pèrgolèse fraternise avec le sévère Sébastien Bach.

Puis la voûte de l'escalier d'honneur, voûte très-ornée d'arabesques, dont le fond est un bassin plein d'eau jaillissante. De ce bassin émerge une colonne sur laquelle on voit une statue de femme dont les cheveux crépus accusent la nature africaine. Le programme nomme cette statue de bronze, la *Pythie*. Elle est l'œuvre de Mme la duchesse Colonna de Castiglione, connue dans le monde des arts sous le pseudonyme de Marcello.

Nous mettons enfin le pied sur l'escalier d'honneur, que l'on aperçoit du vestibule à travers trois grandes baies. C'est là le joyau incomparable de M. Garnier. Il suffirait à lui seul pour immortaliser un artiste. A le regarder d'abord au point de vue pratique, cet escalier est le point central du mouvement des entrants et des sortants. Il mène directement à l'amphithéâtre des premières, à l'orchestre et aux loges de baignoires, et par une double rampe se développant sur les côtés, il conduit aux premières loges. Sur trois faces de la cage de ce monumental escalier les galeries des autres étages viennent aboutir à un quadruple rang de balcons, d'où la vue plonge sur le tableau mouvementé formé par la masse bariolée des personnes qui montent et qui descendent. De cette façon chacun devient à la fois acteur et spectateur de cette foule élégante éclairée par une profusion de lumières. Les balcons des trois étages supérieurs sont en bronze doré, ceux du premier étage en marbre et en spath fluor. Trente colonnes de marbre et autant de pilastres en fleur de pêcher ou en brèche violette supportent la voûte contenant quatre caissons de dix mètres sur quatre, où M. Pils, le peintre du *Défilé des Zouaves* et de la *Bataille de l'Alma*, a retracé l'histoire d'Apollon. On voit d'abord le dieu conduisant son char dans les espaces qui se colorent au reflet des flammes projetées de son front. Dans une autre composition, il charme par les accords de sa lyre les humains et les tigres couchés à ses pieds. Deux autres allégories nous montrent le dieu de la poésie et de la lumière dans diverses attitudes olympiennes. Ces peintures, d'un style large et sérieux, ramènent

l'artiste à son point de départ, au temps de ses toiles historiques, *Saint Pierre guérissant les boiteux*, *la Mort de sainte Hélène*, *les Bacchantes et les Satyres*.

Deux gigantesques candélabres éclairent le pied de l'escalier dont les marches de marbre blanc de Serravezza sont côtoyées par des rampes en onyx d'Algérie ; les balustres, taillés dans le marbre rouge, reposent sur des socles de vert de Suède. Les élégantes broderies sculpturales de cet escalier d'honneur ont pour auteurs MM. Corboz et Chabaud. M. Chabaud a fait toutes les têtes qui figurent dans l'ornementation.

Lorsqu'on a passé sous la large porte qui conduit à l'amphithéâtre des premières et à l'orchestre, et coudoyé les deux cariatides de bronze et de marbre qui soutiennent le fronton et qui sont l'œuvre de M. Jules Thomas, on se trouve dans des corridors, qui n'ont pas moins de 5 mètres dans leur plus petite largeur. Ces corridors, dallés de mosaïques et percés d'escaliers intérieurs qui font communiquer entre eux tous les étages, ont pour support trente colonnes par étage, les unes en granit rouge, les autres en marbre rouge du Jura, en brèche ou en échaillon de diverses couleurs. L'avant-foyer ou la galerie du premier étage qui sépare le foyer de la salle est plafonné en mosaïques vénitienes du plus brillant effet. C'est une idée tout à fait heureuse qu'a eue M. Garnier d'employer ce motif décoratif dans ses voussures, dont les tons d'or frappés par la lumière scintillent et mettent en relief les tons mats des figures des ornements exécutés si habilement par M. Fachina. Les figures représentent Endymion, Orphée et Eurydice, Céphale, Hermès, encadrés dans des arabesques du meilleur goût, au milieu desquelles sont semés des masques antiques. Deux immenses glaces de Saint-Gobain, encadrées dans les murs d'appui, reflètent l'escalier et ses foules pour les promeneurs de l'avant-foyer, et, pour les entrants et les sortants placés sur le premier palier, elles reflètent les balcons de marbre et les voûtes des mosaïques. Ce coup d'œil féérique a été combiné avec beaucoup d'art.

En entrant dans notre nouvelle salle on est frappé tout d'abord de sa somptuosité. Au premier aspect, c'est un éblouissement, mais on s'aperçoit bientôt que ces ors, nuancés à l'infini, depuis le bruni jusqu'au mat, au grisâtre, au verdâtre et à l'argenté, forment toute une palette de tons nouveaux habilement mêlés qui n'ont rien de criard, et qui, au contraire, se fondent d'une façon parfaite. Cinq étages de loges légèrement infléchies à mesure que la courbe se rapproche des avant-scènes, se trouvent éclairées par un lustre colossal portant une multitude de becs de gaz. Au-dessus de ce lustre brille encore une double couronne de feux enfermés dans des globes dépolis qui contourment le cercle du plafond. Cet éclairage fait valoir les peintures de M. Lenepveu qui décorent la voûte. L'œuvre remarquable de cet artiste a été peinte sur des sections de cuivre qui, reliées entre elles, offrent un développement de 40 mètres sur 4 mètres de hauteur.

Des renommées colossales sonnantes les longs tubes de leurs trompettes romaines couronnent les plus hauts étages et se mêlent aux motifs du plafond. Les loges sont tapissées de soie rouge et accompagnées de vastes salons à tous les étages. Ces salons ont des portières de velours rouge et des portes d'acajou plein. Pour faciliter la vue, tous les planchers s'inclinent en amphithéâtre, et dans les loges les places sont étagées de deux en deux sur trois marches de hauteur graduée.

Les lyres découpées qui suivent au plafond la ligne circulaire des œils-de-bœuf sont des accessoires de l'appareil de ven-

tilation adopté par la commission que présidait le général Morin. C'est par l'ouverture située au-dessus du lustre que se produit le principal appel. C'est par là que s'échappe l'air vicié de la salle, tandis que l'air frais pris au dehors se distribue par des conduits invisibles jusque dans les salons des loges et dans les marches palières des corridors. Ce nouveau système de ventilation tant cherché et tant étudié n'aura pas, nous l'espérons, l'inconvénient des essais tentés jadis au Théâtre Lyrique et à la Gaité.

Le foyer de notre nouvelle salle a plus de 54 mètres de long sur 12 mètres de large, et 17 mètres de hauteur. Il est flanqué de vingt colonnes accouplées, portant des statues allégoriques. Tout resplendissant d'or, de peintures et de sculptures, il rappelle pour le grandiose la galerie des glaces du Palais de Versailles ou la salle des Doges à Venise. Il est éclairé par dix lustres composés chacun de six candélabres chargés de trente becs de gaz et surmontés d'une couronne circulaire de feux. Huit torchères en bronze, reposant sur des gaines de marbre rouge placées aux deux extrémités du foyer, complètent le système. Les figures photographes représentent symboliquement les quatre modes d'éclairage connus jusqu'à nos jours, la bougie, l'huile, le gaz et la lumière électrique. Deux cheminées monumentales, dont les cariatides sont l'œuvre de MM. Carrier-Belleuse et Cordier, occupent les extrémités de cet immense promenoir, et derrière les cheminées l'architecte a ménagé deux petits salons où peuvent s'aller reposer les personnes qui veulent se soustraire au contact de la foule.

La plus belle partie de la décoration du foyer consiste assurément dans les peintures du plafond. Les compositions de M. Baudry, qui forment la principale richesse de cet écriin, classent définitivement cet artiste au premier rang des maîtres de l'art contemporain. Les succès de la *Zénobie*, du *Saint Jean-Baptiste*, de *la Perle et la Vague* et de tant d'autres toiles remarquables qui, depuis 1850, ont captivé l'attention du public, se trouvent dépassés dans une proportion considérable par les toiles du foyer de l'Opéra nouveau.

L'œuvre est colossale, imaginée et traitée avec une vigueur d'exécution incomparable dans cette transfiguration électrique des diverses incarnations de l'art, depuis Apollon, le dieu du jour, de la poésie et de l'harmonie jusqu'à Lulli, Rameau, Gluck, Mozart, Beethoven, Rossini, Boïeldieu, Auber, Halévy et Meyerbeer. Les grands hommes de l'âge moderne ne figurent toutefois que dans l'un des tableaux de l'artiste, celui qu'il intitule *le Parnasse* ; les autres sont entièrement voués à l'antique. Ici, au centre du plafond, la Mélodie et l'Harmonie s'envolent vers le ciel, couronnées de pâles liserons, donnant à croire peut-être aux esprits moroses que l'artiste, comme Michel Ange dans son *Jugement dernier*, a voulu risquer une critique malicieuse à l'endroit des hommes de son temps.

La Gloire est bien là, drapée d'un manteau écarlate, tenant à la main sa trompette sonore, que, par parenthèse, elle n'approche pas de ses lèvres, et elle plane dans les airs avec l'intention arrêtée de prendre aussi son vol vers les sphères célestes.

Le tableau des poètes nous montre Homère, Pindare et Platon, le sculpteur Polyclète, Amphion, Hésiode et Orphée. Plus loin, c'est le *Jugement de Paris*, Apollon vainqueur du satyre Marsyas ; les *Bergeries*, cette splendide composition qui rappelle le Poussin ; *Saül et David*, drame plein d'expression dont l'exécution est d'une touche si ferme ; le *Rêve de Sainte Cécile*, couchée sur la terrasse de sa maison, en

tendant venir du fond des voûtes étoilées les voix des anges et les harmonies des instruments divins : plus loin encore *Orphée déchiré par les Ménades, la danseuse Salomé réclamant la tête de St. Jean*. Tout cela est d'une grandeur incomparable, tout cela est traité avec un talent supérieur : c'est là enfin une émanation de l'art le plus complet. Les figures isolées des Muses ont trouvé asile dans les intervalles laissés libres.

La galerie en plein air qui s'étend sur toute la longueur du foyer et que l'on appelle la *Loggia* (mot italien qui désigne une galerie ouverte) sera un charmant promenoir d'été et surtout une station agréable, grâce aux balcons spacieux qui la garnissent et où l'on pourra s'accouder à l'aise pour jouir de la vue et de la fraîcheur du soir. Afin d'éviter les courants d'air si périlleux dans les théâtres, où toutes les fenêtres s'ouvrent d'ordinaire sans précaution, deux portes garnies de tambours donnent seules entrée dans le foyer d'été. Ces portes ont leur place non pas au centre, mais aux extrémités de la galerie. C'est là encore une utile innovation de l'architecte, qui s'est beaucoup préoccupé de l'utilité pratique de son œuvre et du bien-être public.

Répetons, pour nous résumer, que le monument du nouvel Opéra est un vrai chef-d'œuvre non-seulement au point de vue de l'art, mais au point de vue pratique de l'appropriation. Toutes les salles que l'on bâtit désormais se modèleront sur ce tracé qui donne ample satisfaction aux besoins de tous les intéressés, spectateurs, admirateurs, artistes et autres participants. On pourra critiquer les détails de l'ornementation, trouver ici trop d'or, là trop d'arabesques, plus loin trop de colonnes et surtout trop de mythologie, cela ne fait rien à l'affaire, la critique passera, le monument restera debout; le temps et l'usage le consacreront.

ALPHONSE ROYER.

NOUVELLES DIVERSES

La Compagnie du Richelieu a acheté les vaisseaux de la Compagnie Canadienne de Navigation, et se propose d'établir une ligne entre Montréal, Toronto, Hamilton et les ports intermédiaires, tels que Prescott, Brockville, Gananoque et Kingston.

On assure que M. Sewell fait construire un vapeur qui sera prêt à voyager sur le St. Laurent, pendant l'hiver 1875-76.

AQUEDUC.—La ville de St. Hyacinthe va avoir un aqueduc. M. Louis Côté, de la compagnie Côté, Côté & Côté, en sera le principal entrepreneur, nous dit-on.

On lit dans *l'Union* de Paris :
« Nous recevons de Constantinople une très-heureuse nouvelle. La fille de M. le baron Werther, ambassadeur prussien auprès du Sultan, vient de se convertir au catholicisme. Cette abjuration, qui réjouira l'église et particulièrement le cœur des sujets catholiques de S. M. l'Empereur d'Allemagne, paraît certaine. Elle a été annoncée à Son Eminence le Cardinal Franchi, président de la Congrégation de la Propagande, par Mgr. Azarian, afin qu'il portât au St. Père une nouvelle qui sera pour lui une immense consolation.

MANITOBA.—Un des colons mennonites qui se sont établis près de Fort-Garry, vient de recevoir une lettre de la Russie qui mande que 931 familles doivent partir le 29 du mois prochain pour cette province. Un journal de Manitoba confirme ces nouvelles, et ajoute qu'un agent est parti pour le Montana dans le but d'acheter 17,000 bêtes à cornes pour les nouveaux colons. Comme les Mennonites qui sont arrivés l'automne passé comptaient 7 membres par famille, la nouvelle colonie devra ajouter 6,500 personnes à la population de la province.

Le Rév. Père Saccheri, secrétaire de la Congrégation de l'Index, a adressé une lettre en date du 22 décembre dernier, à Sa Grâce l'Archevêque de Québec, l'informant que le **CONDE CURÉS**, qui avait été dénoncé à l'Index, a été jugé exempt de censure.

Les célèbres manufactures cotonnières du Lancashire, en Angleterre, souffrent actuellement d'une crise préjudiciable surtout aux ouvriers.

Dans un meeting tenu récemment, il a été décidé que, pour cause d'insuffisance de commandes, le travail n'aura lieu que pendant quatre jours par semaine au lieu de six. Cette résolution plonge un grand nombre de familles dans une demi-misère.

Un journal de Londres, *The Hour*, annonce que le territoire que la Compagnie de la Baie d'Hudson possède encore en Amérique, sera annexé au Canada dans quelques jours.

SINISTRES.—Voici, d'après le Bureau Veritas, la nomenclature des sinistres maritimes survenus dans le courant du mois de novembre dernier :

Il s'est perdu 148 voiliers, dont 46 anglais, 20 français, 12 allemands, 10 américains, 10 norvégiens, 7 hollandais, 6 italiens, 5 espagnols, 4 danois, 4 russes, 4 siamois, 4 autrichiens, 3 suédois, 2 grecs, 1 belge et 1 portugais. Sont compris dans ce nombre huit navires portés comme ayant fait naufrage mais dont la perte n'a pas encore été définitivement établie. Les steamers perdus sont au nombre de 17, et se répartissent comme il suit sous le rapport de la nationalité : 11 anglais, 1 américain, 1 belge, 1 français, 1 allemand, 1 espagnol et 1 suédois.

LE FROID.—L'hiver est fort rigoureux partout cette année, en Europe comme en Amérique. A Manitoba, le froid se maintient depuis trois semaines à une moyenne de 30 degrés Fahrenheit.

Le froid le plus intense que l'homme civilisé ait affronté est celui qu'éprouva, en 1820, l'équipage du capitaine Parry, dans son hivernage aux mers arctiques.

Le thermomètre marquait quarante-huit degrés centigrades au-dessous de zéro; et le capitaine Parry constata qu'un homme robuste et bien vêtu pouvait se promener impunément à l'air libre par cette effroyable température.

Mais cela n'était possible qu'avec un air calme. Au moindre souffle de vent, la peau était rapidement brûlée.

On écrit de Washington :

Le Ministre de France a informé le Secrétaire d'Etat, qu'une exposition internationale de tous les articles fabriqués pour l'usage de la navigation et des pêcheries, et des produits maritimes, alimentaires ou autres, aura lieu à Paris en 1875. La sixième section du département français comprendra en outre les principaux articles d'exportation française employés par la navigation.

On peut obtenir des renseignements plus complets, en s'adressant à la légation française.

Pourquoi le Canada ne figurerait-il point à cette exposition? L'importance de sa marine et de ses pêcheries semble lui commander quelques sacrifices afin de prendre part à ce projet. Quelle meilleure réclame pour l'émigration.

L'Etat du Vermont, Etats-Unis, compte aujourd'hui plus de soixante-dix Eglises Catholiques Romaines. Il y a cinquante ans à peine il n'y en avait qu'une seule.

Le Parlement Fédéral se réunit jeudi prochain, 4 février, pour la *dépêche des affaires*. Il sera question dans le discours du Trône de l'établissement de la Cour Suprême, de la loi de faillite et du chemin du Pacifique.

L'Hon. M. Garneau a soumis à la Législature Locale un projet de loi intitulé : « La Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord et du Cap Rouge. » Cette ligne partira du village de l'ancienne Lorette, passera par le Cap Rouge et se prolongera jusqu'à Québec. Le capital de la Compagnie sera de \$300,000, divisé en six mille actions de \$50 chacune. Les personnes dont les noms suivent forment le bureau de direction de la Compagnie : les Hons. MM. P. Garneau, Thos. McGreevy, Juchereau Duchesnay, MM. A. Caron, M. P., J. B. Forsyth, James Bowen, A. L. Light et A. Joseph. D'après le projet de loi, la Compagnie devra commencer ce chemin de fer dans cinq ans, et le terminer dans dix ans, à dater de l'adoption de l'acte.

On lit dans la *France Nouvelle*, journal de Paris, du 3 janvier :

L'Eglise a perdu, en 1874, plusieurs de ses membres distingués : le frère Philippe (8 janvier), le frère Levasseur, supérieur de frères de la Miséricorde (11 janvier), Mgr. Landriot, archevêque de Reims (7 juin), Mgr. de Mérode, allié à plusieurs familles nobles de France (11 juillet), Mgr. Fillion, évêque du Mans (27 juillet), Mgr. Fruchaud, archevêque de Tours (11 novembre), le R. P. de Poulevoy, de la Compagnie de Jésus (29 novembre), M. l'abbé Hamon, curé de St. Sulpice, à Paris (17 décembre).

L'Assemblée a perdu MM. Lacaze, Beulé, Labelonye, de Foullet de Relingue, Bergondi,

Piccon (le missionnaire), Perrot, de Brigode, de Goulard, Flaud, Lebas et Jaubert.

Les lettres ont perdu MM. Jules Janin et Guizot, ce dernier retiré depuis 25 ans de la politique active.

Les sciences et les arts ont perdu MM. Elie de Beaumont et le peintre Gleyre.

La médecine, M. le docteur Cruveilhier.

La charité, M. le duc de La Rochefoucauld Liancourt.

La libre-pensée, MM. Michelet, d'Aton-Shée et Ledru-Rollin.

Tel est le résumé de l'année 1874 en ce qui concerne la France.

LA REVANCHE.—Le monument qu'on élèvera à Mars-la-Tour, à la mémoire des Français tombés sur le champ de bataille, représentera un soldat portant l'uniforme de l'infanterie et tenant tête à l'ennemi; il se tourne vers la frontière en armant son fusil avec désespoir. Auprès de lui deux femmes tombent blessées; elles sont entourées d'obus, de roues, de canons et de sabres brisés. Le sculpteur a gravé sur le socle ces simples mots : « *Revanche, Mars-la-Tour, Saint-Privat, Gravelotte, Sainte-Marie-aux-Chênes, 16 et 17 août 1870.* » Ce monument sera placé à quelques centaines de mètres de la frontière actuelle.

LA COMPAGNIE DE TISSAGE DE MONTRÉAL.—La Compagnie de Tissage de Montréal fut fondée il n'y a pas longtemps, par des patriotes Canadiens, ayant pour président M. Pratt, et vice-président M. Roy; elle s'occupe surtout du tissage des corsets. Il paraît que cette compagnie est la seule qui confectionne les corsets au métier. Ce métier est une invention nouvelle due à M. Gounioud, industriel français et gérant de la compagnie.

Il paraît que tous les métiers sont faits à Montréal, et que la compagnie aura même des machines pour filer le fil de coton tordu qu'elle importe actuellement d'Angleterre.

INCENDIE DE L'ASILE DE BEAUPORT.—La magnifique bâtisse destinée aux Aliénées (femmes) est devenue la proie des flammes, vendredi dernier. Le feu s'est déclaré à 7 heures du soir et quelques heures plus tard elle n'était plus qu'un monceau de ruines. Deux femmes, pensionnaires de l'établissement, ont été brûlées mortellement. Pendant l'incendie les malheureuses patientes se tenaient groupées, enveloppées dans leur couvertures de lit. C'était un spectacle navrant. Les pompiers, les volontaires et un bon nombre de citoyens de Québec se sont rendus sur le lieu du sinistre. Tous ont fait leur devoir. On croit que ces pauvres aliénées vont être envoyées chez les Sœurs Grises de Montréal.

SEMAINE POLITIQUE

L'attente du rapport final de l'enquête concernant l'échange de la terre des Tanneries, les futures élections locales, et la prochaine ouverture du Parlement fédéral : telles sont les préoccupations politiques du moment. Ajoutons que deux dépêches venues de Washington, annoncent que le comité du Sénat nommé pour faire un rapport sur le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada, a conclu au renvoi du projet.

Parmi les mesures qui seront présentées par le gouvernement fédéral se trouvent un acte sur les faillites, le bill de Sir John pour une cour suprême, une loi générale pour la protection de la vie sur les chemins de fer, et un bill pour augmenter les salaires des employés publics.

Quant à la nomination de Lord Dufferin à la Vice Royauté des Indes et à son remplacement ici par M. Layard, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid, cette nouvelle a été officiellement contredite par une dépêche de Londres.

Au sujet du Gouverneur-Général, le *Times* de vendredi publiait la dépêche ci-dessous :

« 26 janvier 1875.

« Comte de Carnavon,

« Guidé par les considérations exposées dans ma dépêche à Votre Seigneurie, du 10 décembre, j'ai donné instruction, le 15 janvier, à mon ministre de la justice, de commuer la peine capitale prononcée contre Lépine, en un emprisonnement de deux ans et la privation de ses droits politiques.

« (Signé) DUFFERIN. »

RÉPONSE.

« 26 janvier 1875.

« Au Gouverneur-Général du Canada,

« J'approuve pleinement la démarche faite par vous dans l'affaire Lépine.

« (Signé) CARNAVON. »

Aux Etats-Unis des bruits de guerre ont couru à propos de la concentration de quelques navires de guerre à Key West. Il se trouve aujourd'hui que ces derniers ont été dirigés vers Rio de Janeiro. Il paraîtrait que ces rumeurs sont propagées par les détenteurs de *bonds* cubains, qui voudraient brouiller les cartes entre les Etats-Unis et l'Espagne, et du même coup faire reconnaître les Cubains comme belligérants.

Une autre chose, sûre cependant, c'est le message spécial que le Président a adressé au Congrès, dans le but d'obtenir un subside annuel pour les fortifications et l'armement des côtes des Etats-Unis.

Les paroles mêmes du Président décèlent une prudence et des précautions en dehors des habitudes ordinaires du pays.

« Je considère comme raisonnable le crédit de \$250,000 demandé à cette fin, et je le recommande fortement à votre attention. On ne devrait pas repousser plus longtemps les demandes constantes du pouvoir exécutif en vue de l'armement des fortifications; car le Congrès doit comprendre qu'il faut préparer pendant la paix l'important matériel sans lequel les guerres futures conduiraient inévitablement à des désastres. Je vous sou mets cette question avec l'espoir que vous lui donnerez, dans la session actuelle, l'attention qu'elle mérite. »

Le Président tient sans doute à profiter des malheureux exemples de la guerre Franco-Prussienne, et à ne point se laisser surprendre en cas d'éventualités.

Quant à l'Europe la situation paraît fort tendue; l'incident du Montenegro vient de se résoudre pacifiquement si l'on veut, mais les indiscretions que l'affaire a fait commettre à plusieurs cabinets font prévoir une crise prochaine.

Le régime sous lequel vit l'Europe est si anormal, si précaire, qu'il inspire au *Herald* de New-York, les remarquables réflexions suivantes :

« Nous avons devant nous une perspective affligeante. C'est une honte pour notre civilisation que des nations aussi riches, aussi puissantes et aussi éclairées que l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Angleterre en soient réduites à épuiser leurs ressources, à se charger de taxes, à violer la liberté individuelle, à établir la conscription, à retarder l'instruction et le développement de la prospérité, à entretenir la défiance et l'animosité dans l'intérêt de l'ambition et du pouvoir. On peut dire que l'Europe est arrivée à un point d'arrêt sous le rapport de l'équilibre des puissances et qu'elle n'est plus qu'un camp d'hommes armés. C'est un résultat que nous pouvons attribuer à des causes multiples, bien connues des historiens; mais, aujourd'hui, la principale cause est l'ambition de l'Allemagne, compliquée des fautes commises par le prince Bismark dans sa conduite à l'égard de la France. Si l'Allemagne s'était contentée d'affermir son unité sans se figurer qu'il était nécessaire de détruire la France, nous comprendrions que la paix fût possible. Mais nous ne voyons aucun moyen d'arriver à la paix si ce n'est par une lutte dont nous ne pouvons contempler sans frémir les proportions et l'horreur. C'est là une lugubre perspective pour la nouvelle année; mais il n'y a pas moyen de s'y soustraire. Quand les nations se transforment en armées, que leur reste-t-il en perspective sinon la guerre? Tant qu'elles s'abandonneront à un gouvernement fondé sur le privilège et la force, comment peuvent-elles échapper à la guerre? »

L'Angleterre semble se préoccuper plus sérieusement qu'elle ne l'avait fait encore des affaires extérieures; la reconnaissance immédiate de l'accession d'Alphonse au trône d'Espagne, les conseils donnés au sujet de la difficulté du Montenegro, les réparations exigées du gouvernement du Pérou, à l'occasion de l'enlèvement d'un passager d'un vapeur anglais à Callao: tout cela accuse un changement de tendances dans la politique étrangère.

Quant au remplacement de M. Gladstone, on assure qu'une lettre signée par un grand nombre de membres du parti libéral au parlement, a été envoyée l'autre jour à M. Adams, le chef actuel du parti, pour le prier de convoquer un meeting, où un chef serait désigné pour prendre la direction du parti à la Chambre des Communes. Ce meeting aura probablement lieu le 4 février, et on ne doute pas que lord Granville ne soit proclamé comme chef des libéraux.

Le *News* ajoute qu'il est également probable que le marquis de Hartington sera appelé à diriger le parti aux Communes.

En France la discussion des lois constitutionnelles continue et les prochaines dépêches nous apporteront sans doute des nouvelles décisives. La motion de la droite, proposant le rejet des lois constitutionnelles a été défaite, et la discussion de celle de M. Laboulaye demandant l'établissement définitif de la république, ajournée.

Dans cette discussion, un membre de la droite a proposé la restauration de la monarchie, et M. Louis Blanc, une république sans présidence. M. de Laboulaye au contraire a demandé la constitution d'un sénat, d'une chambre des députés et d'un président, comme chef du pouvoir exécutif.

L'Assemblée par un vote de 359 contre 339 a rejeté, le 29 janvier dernier, l'amendement Laboulaye au bill Ventavon. M. Louis Blanc, malgré sa motion et le discours qu'il avait fait, a voté pour l'amendement Laboulaye ainsi que tous les républicains. Les ministres, et les membres du centre-droit, ont tous voté contre.

En Espagne, Don Carlos et Don Alphonse vont, paraît-il, se trouver en présence chacun à la tête de ses troupes, dans la prochaine grande bataille à laquelle on se prépare de part et d'autre.

Dans l'extrême Orient, l'événement du jour est la mort de l'Empereur de la Chine. Il est décédé le 12 janvier dernier, à l'âge de vingt ans. On suppose que son successeur sera le Prince Kung, qu'on assure être très-favorable aux étrangers, et qui, à cause de cela, avait été mis en disgrâce il y a quelques années.

A. A.

PERSONNEL

Nous apprenons que M. Globensky, seigneur de St. Eustache, est le candidat conservateur, qui briguera les suffrages des électeurs du comté des Deux-Montagnes, contre M. Wilfred Prévost, libéral.

Il a plu à son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de nommer Alexandre Archibald Ferguson, écuyer, M. D., de Franklin Centre, comte de Huntingdon, coroner pour le district de Beauharnois, en remplacement de John Anderson, écuyer, décédé.

Sa Majesté Alphonse XII a nommé Don José Antonio de Lavale Condé die Premio Real, comme consul général à Québec. Le *Times* de Londres, du 9 janvier, annonce que la reine Victoria a approuvé cette nomination.

L'*Etoile du Nord*, de St. Paul, Minn., parlant des Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis, dit que MM. Corriveau et Simard, de Worcester, Mass., sont à la tête d'une tannerie qui fait pour \$4000 d'affaires par semaine.

Nous apprenons que MM. J. B. Pouliot, M. P., et J. T. Couillard ont été élus, le premier maire de Fraserville, et le dernier maire de St. Germain de Rimouski.

ELECTION.—Le Dr. Roy a été élu maire de Boucherville, la semaine dernière.

M. Médéric Lanctôt vient d'être nommé rédacteur-en-chef du *Courrier d'Outaouais*.

GAZETTE AGRICOLE

HISTOIRE DE LA POMME DE TERRE

On aime à connaître l'histoire des choses auxquelles on s'intéresse. Je tiens donc à ce que vous sachiez celle de la pomme de terre.

On s'accorde à croire que les premiers tubercules furent apportés de l'Amérique du Sud en Irlande, par l'anglais John Hawkins, vers 1565. Un autre anglais, Frank Drake, en apporta de la Virginie en Angleterre, en 1586. Il n'est point prouvé que les Espagnols n'en aient pas, vers la même époque, introduit chez eux.

On s'explique très-bien, après cela, que la pomme de terre ait été vue en France, à titre de curiosité, vers la fin du XVI^e siècle.

Le *cartoufle*, dont parle Olivier de Serres, était évidemment la pomme de terre; les Allemands la nomment kartoffel et les Suisses *cartouffel*.

La pomme de terre est venue de la Suisse dans le Dauphiné.

En 1616, elle était si rare encore, qu'on la servit comme une nouveauté sur la table de Louis XIII; puis on cessa d'en parler en France pendant plus d'un siècle.

En 1702, un cultivateur flamand, nommé Antoine Verhulst, en distribua des tubercules à des fermiers des environs de Bruges. Après cela, les abbayes s'occupèrent de sa propagation dans les Flandres, et, afin de vaincre les résistances, les abbayes exigèrent de ceux qui leur devaient la dime une certaine quantité de pommes de terre en paiement; mais ce ne fut qu'en 1740 qu'on vit arriver les tubercules sur le marché de Bruges.

Vers cette époque on en trouvait assez communément en Alsace et dans les Vosges.

Sous le règne de Louis XVI, en des temps de disette, Parmentier fit des efforts pour répandre la pomme de terre dans le rayon de Paris. Il en fit cultiver dans la plaine des Sablons; on en servit sur la table du roi. Mais le bruit courut que c'était une plante malfaisante, tout au plus bonne pour les bêtes; et les pauvres gens trompés par ce bruit, traitèrent Parmentier d'empoisonneur.

En l'an II, de la République Française, la commission des subsistances envoya des pommes de terre aux chefs de district, avec prière de les multiplier. Ce fut peine inutile: les chefs du district d'Eure-et-Loire déclarèrent, à leur grand regret, qu'aucun paysan beauceron n'ayant consenti à cultiver cette plante, ils s'étaient vus forcés de distribuer les tubercules aux indigents.

En 1809, on ne connaissait encore que de très-petits essais de culture dans sept départements; pas davantage.

Ce ne fut réellement qu'en 1816 ou 1817 qu'on se décida à cultiver la pomme de terre sur une grande échelle, à cause de l'excessive misère des populations. Ce que le raisonnement n'avait pu obtenir, la nécessité l'obtint.

Et c'est toujours ainsi que les progrès agricoles se réalisent. Nous résistons tant que nous pouvons, et quand nous avançons d'un pas, c'est qu'il n'y a pas moyen de faire autrement.

Si les populations des Pays-Bas et de l'Allemagne ont cultivé les pommes de terre avant nous et s'en sont nourries sans difficultés, c'est que la misère était plus profonde chez elles que chez nous. Il n'y faut point chercher d'autres raisons.

Dans son pays d'origine et à l'état sauvage, la pomme de terre est une plante vivace qui, tous les ans, a l'air de mourir, et tous les ans repousse, absolument comme le topinambour. Si, chez nous, on ne l'arrachait pas, vous la verriez repousser aussi. Nous en avons fait une plante annuelle, attendu que c'était et que c'est toujours notre intérêt.

Mais, à mesure que nous l'avons tourmentée et civilisée, nous l'avons affaiblie. Voilà une plante vivace que nous traitons comme une plante annuelle; voilà une plante qui donne des graines pour sa multiplication, et, ces graines, nous les employons le moins souvent possible, parce qu'il faudrait attendre le produit pendant deux ans. Nous aimons mieux la reproduire avec ses tubercules, c'est-à-dire la bouturer; autre cause d'affaiblissement.

C'est ainsi que nous avons amené la maladie des pommes de terre.

Nous nous figurons assez généralement que cette maladie s'est déclarée pour la première fois en 1843. C'est vrai pour la France, où l'on n'a cultivé la pomme de terre en grand qu'à partir de 1817; mais ce n'est pas vrai pour les pays où on la cultive de plus vieille date. En 1742, la maladie ravagea toutes les plantations de l'Irlande; en 1770, elle ravagea celles de l'Angleterre et de l'Allemagne occidentale; et en 1817, elle fit le désespoir des pauvres gens dans le royaume des Pays-Bas (Belgique et Hollande). On appelait cette maladie la *frisoole*, parce que les feuilles de la plante se frisaient, se recroquevillaient avant de périr. C'est bien là ce qui se passe aussi avec le *botrytis*.

La Société d'agriculture des Pays-Bas offrit une récompense de mille francs à celui qui pourrait trouver un remède au mal; et celui qui eut les mille francs fut l'auteur d'un écrit qui recommandait de régénérer la pomme de terre par le semis de ses graines. Et, en effet, le semis donna de nouvelles races robustes, qui durèrent une soixantaine d'années, après quoi la maladie revint. On sema de nouveau, et les semis nous donnèrent d'autres races, comme par exemple: la pomme de terre Chardon, l'Infernale, la coquette, la pomme de terre Blanchard, etc. Et quand celles-ci seront usées par le bouturage, le semis en fournira de nouvelles.

Une autre maladie, qui date d'une dizaine d'années, et qui s'étend de tous les côtés, c'est la stérilité ou quelque chose d'approchant. Les germes des tubercules au lieu de produire de fortes tiges, ne produisent plus que des tiges grêles, des *filets*, et le rendement devient insignifiant.

La cause de cette dégénérescence tient à ce que l'on plante trop tard et que l'on récolte trop tôt. Quand on aura le bon esprit de planter le plus tôt possible après l'hiver et de récolter le plus tard possible, les germes prendront leur entier développement comme au temps passé, et le mal disparaîtra.

HISTOIRES TRISTES

L'Assemblée Française a interdit aux saltimbanques et aux montreurs de curiosités en tout genre de se livrer désormais à la hideuse exploitation de l'enfance.

La profession de *père entretenu* va disparaître, Dieu merci!

C'était une abominable chose que de voir ces gros messieurs souriants et bien portants qui regardaient d'en bas les culbutes et les désossements des petits êtres qu'ils exposaient placidement à la mort pour pouvoir s'offrir des cigares de choix et l'absinthe avant chaque repas.

Il leur faudra dorénavant élever leurs enfants autrement qu'à trente mètres au dessus du sol.

Nous nous rappelons toujours, lorsque cette question des satimbanques enfantines est remise sur le tapis, le propos d'un vieux scélérat que nous rencontrâmes jadis à la fête de Bellevue.

Sa baraque était la seule qui ornât l'avenue Mélanie; la curiosité était bien forcée de se concentrer sur elle.

Notre homme montrait une petite fille et un petit garçon dont il disloquait les membres à faire pitié, et qu'il forçait à grimper sur des trapèzes aux cris bêtes d'un public qui clamait: *Assez! assez!* quand le seul fait de sa présence signifiait: *Encore! encore!*

Un matin, en dehors des heures de spectacle, nous flâinions dans les parages de la baraque.

Et nous engageâmes la conversation avec le vieux banquier.

Soudain, pendant que nous le questionnions sur ses recettes et sur son théâtre, nous vîmes sortir de la voiture annexée à l'établissement une sorte de fantôme blême, rachitique et marchant avec une béquille.

Pauvre bambin! Cela avait à peine sept ans, et c'était déjà pris par la mort.

Nous regardions ce petit dont les yeux cercés de bleu par la souffrance, semblaient plus grands que nature dans cette figure ravagée et amaigrie.

—C'est à vous, cet enfant-là?

—Oui, monsieur.

Puis, avec une expression de colère qui fit tressaillir le pauvre de tout son corps:

—Ne m'en parlez pas!... Un propre à rien!... Voilà déjà deux fois qu'il se casse la jambe!...

Cette exclamation d'une inconsciente férocité nous est restée gravée au plus profond de la mémoire!

Un *propre à rien*, parce que deux fois le petit martyr avait été victime de la cupidité paternelle! Eh bien! désormais, ce seront tous des propres à rien, mais du moins vous ne pourrez plus leur rompre les os à votre bénéfice.

A ce sujet, voici le récit d'une scène navrante:

Un misérable clown habitué aux succès, dont le nom était devenu populaire, et dont chaque geste excitait des hurrahs d'enthousiasme, fut un jour interrompu dans ses exercices par une bordée de sifflets énergiques. Il faisait la parade devant sa tente. Il s'arrêta et devint terriblement pâle: on eût dit qu'il venait d'être frappé à mort. Il passa sous la toile et disparut pendant dix minutes. Quand il remonta sur les planches, il fut de nouveau accueilli par des cris et des huées unanimes. Il prit un pistolet, se l'appliqua à la tempe et se tournant vers le public:

—Je ne vous demande plus que cinq minutes d'attention, cria-t-il tout haletant. Si je me manque, sifflez-moi à outrance. Si je me tue du premier coup, au contraire, ne me marchandez pas un dernier applaudissement!

On crut qu'il plaisantait et on se mit à rire, mais le malheureux pressa la gâchette le coup partit, et les lambeaux de sa cervelle vinrent se plaquer le long de la toile de la baraque qui représentait les épisodes d'une noce champêtre!

Le cadavre, dont les lèvres grimaçaient affreusement, se tint un instant crispé à la corde sur laquelle l'infortuné clown faisait ses tours, puis il tomba la tête la première dans la boue, aux pieds des spectateurs. Chacun s'enfuit en poussant des cris d'épouvante.....

M. Ratisbonne consacre dans l'*Evénement* un chapitre ému à l'héroïsme de jeunes enfants malheureux, et il cite la triste époque qu'on va lire:

J'ai connu une grande sœur. Elle avait bien douze ans. Sa mère était morte. Elle se fit la mère des trois petits enfants qui restaient orphelins comme elle. Elles les débarbouillait, leur apprenait à lire, tenait le ménage, et ne manquait pas d'aller au chantier porter la soupe à son père. Le père était adonné à la boisson, et elle avait hérité des coups qu'il distribuait à sa mère de son vivant chaque fois qu'il revenait du cabaret. De fatigue et de peine elle tomba en langueur; mais elle ne se coucha pas. Toute malade qu'elle était, elle restait debout, couvrant toujours la petite nichée de sa protection et de ses soins les plus tendres. A la fin, le mal empira.

Un jour le père rentra ivre et furieux.

—Où es-tu, malheureuse! que je te cogne!

—Ici, dit la petite. Et le père, la voyant étendue cette fois toute livide sur son lit, les enfants pleurant près d'elle, fut dégrisé subitement.

Il tomba à genoux:

—Ah! ma petite mère, qu'as-tu?

—Je vais mourir. *Je te recommande les enfants.* Aies-en bien soin, je t'en prie.

Et ce fut le dernier mot de cette « petite mère » qui avait douze ans.

VARIÉTÉS.

Le Parlement vient encore de perdre un de ses membres. Le comte Jaubert a été *raison-funérisé* par les grands journaux sur le mode grave.

Mais son originalité, féconde en boutades le fait relever de la chronique.

Malgré son âge avancé, il avait gardé toute la pétulance de la jeunesse, et ses interruptions avaient toute la fougue d'autrefois.

A la chambre des pairs, le comte Jaubert était le boute-en-train, et ses réflexions piquantes empêchaient très-souvent ses amis de garder le sérieux qui convenait à des pères conscrits.

Même quand il était ministre (il eut un instant le portefeuille des travaux publics), son esprit caustique ne pouvait retenir le mot mordant qui lui venait aux lèvres.

Un exemple:

Un personnage influent arrive un matin chez le comte Jaubert, au ministère.

Le personnage influent venait lui recommander (parbleu!) un sien parent, à qui il voulait faire obtenir d'emblée un poste auquel celui-ci n'avait aucun droit.

Le comte de Jaubert refuse énergiquement. L'autre, se repliant en mauvais ordre, dit au ministre :

—Au moins, vous pouvez bien le faire décorer.

—Si j'avais un ruban à lui offrir, repartit le comte Jaubert, ce serait le mien, car je ne voudrais plus faire partie de la Légion-d'Honneur, si l'on y entrait de la sorte.

Les Français sont peu polis, malgré leur réputation; ce qui le prouve, ce sont les qualités dont ils gratifient les habitants des autres pays.

Ainsi, ils appellent *juijs* ou *arabes* les usuriers; les voleurs sont des *américains*; ils traitent d'*anglais* leurs créanciers et de *saroyards* les gens mal élevés; ceux qui ne savent rien sont des *welches*. Ils donnent l'épithète de *chinois* à ceux dont le physique n'est pas irréprochable, et celle de *polonais* aux disciples de Bacchus. Les vagabonds deviennent des *bohèmes*. Ceux qui trichent sont des *grecs* et ceux qui applaudissent sont des *romains*; les portiers sont des *suisses*.

Enfin, il y a les *prussiens*; mais cette locution est intraduisible.

Aurons-nous raison?

Au cours d'un article sur l'Opéra et ses artistes, un journal parisien raconte l'histoire que voici :

Le dernier survivant de cette bohème illustrée et chantée par Murger s'était promis de voir la première représentation de *L'Africaine* dans la loge de l'auteur, et en manches de chemise, vu l'élévation de l'atmosphère.

Or, on ne trouvait pas un fauteuil d'orchestre pour 1,000 francs.

Et à la location tout était livré depuis quinze jours.

Notre homme, grâce à la bienveillance du maestro, en vint à ses fins.

Il occupa le No. 27 des cinquièmes loges. Et put s'y mettre en bras de chemise sans que personne dans la salle s'en aperçût.

C'est dans cette loge, où le son montait avec une puissance extrême, que Meyerbeer étudiait ses effets.

Le lendemain, comme on raillait notre bohème de s'être montré à l'Opéra en bras de chemise, il répondit :

—On ne doit aller à l'Académie de Musique qu'en habit, je n'en avais pas; j'ai fait ce que j'ai pu : j'ai ôté ma redingote.

SONNET

MER MONTANTE

La tempête sonnant ses charges triomphales,
Recommençait l'assaut des rocs ébranlés;
Les goélands vaincus, par l'orage affolés,
Criaient, tourbillonnant sous le fouet des raffales.

La mer montait : et, comme un troupeau de cavales,
Les vagues, redressant leurs fronts échoués,
Se cabraient sous le vent, écumantes rivales;
Les éclairs flamboyaient à des yeux aveuglés,—

Et vous montiez en moi, bouillantes pensées,
Déceptions, regrets de forces dépensées
A battre le rocher sans jamais l'entamer.—

L'impossible espoir précipite la mer :
Mon destin est pareil, puisqu'il n'est rien sur terre,
Pour étouffer un cœur qui ne veut pas se taire!

LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne
d'être montré aux hommes,
c'est une âme humaine. »
The one thing worth
showing to mankind is a
human soul. (BROWNING.)

XI

(Suite)

Pendant ce premier séjour à Naples, nous ne fîmes aucune visite et notre porte demeura fermée. C'était notre lune de miel. Lorenzo trouvait bon de la passer tout entière en tête-à-tête avec moi, et j'étais loin de désirer qu'il en fût autrement. Tout le monde respecta notre solitude. Cependant, avec la courtoisie proverbiale de la société napolitaine, dès qu'on me sut arrivée, les amis et les connaissances de Lorenzo me donnèrent un signe de bienvenue en m'envoyant leurs cartes. Le soir, nous les lisions ensemble. J'apprenais ainsi les noms de ceux que je devais bientôt connaître, et Lorenzo ajoutait sur chacun des commentaires plus ou moins détaillés et flatteurs.

Mais une fois, en apercevant une de ces cartes, je fus émue et surprise de le voir tout à coup changer de visage. Il me

l'arracha brusquement des mains et la déchira en mille morceaux. Ce mouvement de vivacité extraordinaire arrêta sur mes lèvres la question que j'allais lui adresser. Je gardai le silence, mais cette circonstance elle-même grava ineffaçablement dans ma mémoire le nom que j'avais lu, et je ne l'oubliai jamais. Lorenzo se remit vite et, s'apercevant de ma surprise, il me dit que cette carte était celle d'une dame étrangère qui avait quitté Naples, et que je n'avais pas à m'occuper de la rendre. Puis il passa outre, et s'emparant de la carte suivante il lut tout haut :

Stella d'Oridi, contessa di San Giulio.

—Oh! pour celle-ci, s'écria-t-il, elle sera votre amie, je vous le prédis, et je vous le permets. Je la trouvais jadis un peu trop parfaite peut-être pour mon goût, mais je suis d'un autre avis lorsqu'il s'agit du goût de ma femme.

En attendant, la nouvelle statue avait été commencée sans retard. Chaque jour je lui donnais deux ou trois heures de séance; puis dans la soirée, nous faisons de longues promenades vers les hauteurs des Camaldules où nous nous croyions plus particulièrement assurés de ne rencontrer personne. Il jouissait de mon admiration pour la merveilleuse nature dont nous étions environnés et se plaisait à me causer chaque jour de nouvelles surprises. Il n'était point non plus encore las de l'effet que produisaient sur moi ses récits toujours variés, et de l'intérêt que sa conversation savait réveiller dans un esprit intelligent mais inexpérimenté tel que l'étais alors le mien. L'harmonie la plus complète semblait régner entre nous, et pourtant plus d'une fois, même pendant la courte durée de ces jours heureux, un son discordant venait tout d'un coup la troubler et me causer ce malaise soudain, déjà éprouvé, qui ressemblait à ces élancements aigus et passagers, avant-coureurs et présages des souffrances fixes et incurables. Dans l'un et l'autre cas, on les éprouve longtemps sans les comprendre, et le mal est déjà souvent bien avancé, lorsque la signification de ces symptômes devient claire et manifeste.

Le terrible châtement qui avait suivi la satisfaction de ma vanité d'un jour m'avait laissé, on le sait, une sorte de répugnance et presque d'effroi à entendre louer ma figure. Cette répugnance de la part d'une jeune fille qui pouvait être alors fière de sa beauté, était une originalité qui m'avait peut-être donné un charme de plus aux yeux de celui dont j'étais la fiancée. Maintenant que j'étais sa femme, je ne pouvais sans doute m'attendre à ce qu'il continuât à m'obéir et maintint vis-à-vis de moi sur ce point la même réserve. Et cependant que de fois, surtout pendant mes longues séances dans l'atelier, j'aurais encore voulu pouvoir lui imposer silence! Que de fois je sentais la rougeur me monter au front, lorsqu'après m'avoir posée et drapée, après avoir déroulé et relevé à son gré ma longue chevelure, et m'avoir dix fois fait changer d'attitude, il tombait dans une sorte d'extase contre laquelle mon âme tout entière se révoltait! Était-ce là cette passion, mélange de tendresse et de respect, que j'avais été fière d'inspirer autant que d'éprouver? Était-ce là vraiment être aimée comme je croyais l'être? Je me demandais quelquefois s'il admirerait autrement les traits, la taille, les bras ou les mains d'une statue. Je n'allais pas encore jusqu'à me demander si toute autre femme douée du facile mérite d'être plus belle que moi, ne m'arracherait pas, sans peine, une tendresse dont la base était si fragile.

Heureusement, les quinze jours expirés, nous laissâmes la statue à moitié modelée, et nous quittâmes Naples. Le tête-à-tête avait fini par n'être pas tout à fait tel que je l'attendais. J'espérai mieux du voyage, et cet espoir ne fut pas déçu. Lorenzo pouvait être partout le meilleur et le plus intelligent des guides, et tout ce qu'il pouvait être, il le fut, pendant la course rapide que nous fîmes à travers l'Italie, ne demeurant dans chaque ville que le temps d'en admirer les monuments et les musées sans toutefois suivre la voie battue des touristes. Lorenzo ignorait peu de chose en fait d'art, de poésie ou d'histoire; et cependant il ne semblait pas avoir remarqué que la religion avait aussi joué un rôle dans l'histoire, la poésie et l'art de son pays. Aussi, tout un côté de l'aspect de l'Italie lui échappait-il entièrement, et je ne sais si, même à Rome, il avait jamais songé qu'un changement religieux quelconque fût survenu dans le monde entre l'époque de la construction du temple de Vesta et celle où on avait élevé dans les airs la coupole de Michel-Ange. L'un et l'autre étaient à divers degrés des œuvres dignes d'admiration, et il les regardait du même oeil. Quant à moi, je ne m'aperçus point alors de tout ce qu'il passait sous

silence. Ce que je voyais remplissait mes pensées et mon temps. J'ignorais d'ailleurs que j'étais sur une terre si riche et où les sources d'intérêt sont si multiples qu'il n'est pas un seul homme au monde, peut-être, qui ait su puiser également à toutes, et que chacune d'elles indépendamment des autres peut, en réalité, suffire aux études d'une vie tout entière.

Enfin nous arrivâmes à Paris. Lorenzo, comme de juste, y avait fait de fréquents et de longs séjours. Il y avait, comme partout, une foule de connaissances et d'amis. Peu de jours après notre arrivée, pour la première fois depuis mon mariage, et pour la seconde fois de ma vie, je parus à un grand bal. Là, j'entendis murmurer mon nom de tous les côtés, je fus entourée d'hommages et accablée de compliments, et on me dit ensuite que j'avais eu un succès fou; qu'on ne parlait que des diamants et de la beauté de la duchesse de Valenzano, et qu'un journal habitué à rendre compte des fêtes mondaines, avait consacré un long paragraphe à la description de ma toilette et de ma personne.

XII

Le lendemain, à l'heure de la brise tombante, j'étais debout, près de Lorenzo, sur le pont du bateau qui nous emmenait. J'avais quitté tout ce qui m'avait été familier et cher jusqu'à ce jour et, les yeux humides encore des derniers adieux, je regardais fuir les rivages de Sicile et se déployer devant moi le magnifique gmphithéâtre dont Messine, vue de la mer, présente aux regards le gracieux et imposant aspect. Bientôt nous passâmes entre les deux gouffres fameux que l'on compare si souvent à ceux entre lesquels nous naviguons en ce monde, n'échappant à l'un que pour tomber dans l'autre. Comparaison surtout vraie au figuré; car, en réalité, il est fort douteux, j'imagine, que de nos jours, aucun navigateur ait été précipité soit dans l'abîme de Charybde, soit dans celui de Scylla.

Lorsque tout eut disparu, et que la nuit brillante et sereine fut tombée et ne nous laissa plus apercevoir qu'à travers une vapeur argentée les lignes des côtes d'Italie, je consentis enfin à quitter la place où j'étais demeurée immobile, et j'allai m'asseoir sous un pavillon que Lorenzo avait fait préparer pour moi sur le pont.

Ce fut un moment de repos, un moment de confiance et de calme espérance, un premier et presque unique moment de bonheur complet! Dans cette demi-obscurité, la voix pénétrante de l'époux dont j'étais l'idole ajoutait au charme magique du langage dans lequel il se mit à me peindre l'avenir. Toute une vie charmante sembla en ce moment se dérouler devant nous. Après quelques jours de repos à

Naples, nous allions faire ensemble un beau voyage en Italie et en France: nous irons voir tous les lieux et toutes les choses dont les images remplissaient déjà mon imagination, et les noms, ma mémoire. L'intérêt dont j'étais capable pour tout, le désir de voir, naturel à la jeunesse, l'intelligence encore confuse du beau que Lorenzo avait fort bien su démêler en moi et qui plaisait au génie dont il était lui-même doué pour les arts, toutes ces cordes encore presque muettes semblaient, en l'écoutant, vibrer en moi, et j'étais comme un docile instrument dont une main habile sait tirer des sons inconnus jusqu'alors. Et de même que, dans certaines compositions des grands maîtres, une même pensée musicale se reproduit avec ténacité dans leurs modulations les plus variées, de toutes les façons et sur tous les sujets, Lorenzo trouvait moyen de ramener à mon cœur l'intime certitude d'être aimée, aimée autant que dans mes rêves les plus ambitieux j'avais songé qu'il serait doux de l'être. Dans ce moment-là, en vérité, le *redoutable serment* me semblait facile à tenir, et si j'avais alors pensé à ces paroles, elles m'auraient fait sourire vraisemblablement. Une note fautive, ou du moins incertaine, troubla cependant un instant l'harmonie complète qui semblait régner entre nous. (A continuer)

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

DÉCÈS

A Montréal, le 10 janvier 1875, Marie-Alexina, âgée de 3 ans, 3 mois et 21 jours, enfant de M. Clément Berthiaume, tailleur, de cette ville.

A Plessisville de Somerset, lundi, 10 25 de janvier dernier, après une maladie de trois jours seulement, à l'âge de deux ans et trois mois, Marie-Anne-Henriette-Lucile-Agliaé, enfant de N. C. Cormier, écrivain, marchand.

MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!

OVIDE FRECHETTE,

LIBRAIRE-ÉDITEUR,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, N. 7, QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour étrences de Noël et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Eglise très-élegamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général. Fantaisies pour étages, Statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés. Albums pour Photographies. Fournitures de Bureau, Papeterie fine. Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 10-49-52-4

Encouragez une Institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance

STADACONA

CAPITAL: \$5,000,000

DIRECTION LOCALE:

THOMAS WORKMAN, ECR.
AMABLE JODOIN, fils, ECR., M.P.
MAURICE CUVILLIER, ECR.
GEO. D. FERRIER, ECR.
THOS. TEFIN, ECR.

Est prête à recevoir des RISQUES contre l'incendie à des conditions exceptionnelles

Les Pertes, quand elles ont lieu, sont payées sans délai.

C. O. PERRAULT, Gérant pour le District de Montréal.

BUREAU: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL

6-3-4-77

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT. - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président.

J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAudeau, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1